La météo

Aujourd'hui: ensoleillé, chaud et humide

Minimum 20° Maximum 31°

Demain: partiellement ensoleillé, possibilité d'une averse

DÉTAILS CAHIER SPORTS

La Presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

JE ME SENS BIEN avec Blondin mazda 6464, HENRI-BOURASSA E. 324-9100

1 • MONTRÉAL, JEUDI 26 AOÛT 1993 109e ANNÉE Nº 302 58 PAGES, 4 CAHIERS

Îles de La Madeleine: 1.00 50¢ Taxes en sus

Aujourd'hui



B3 BOSNIE

Un convoi humanitaire atteint finalement Mostar lorsque l'ONU s'engage à évacuer un hôpital croate isolé par une offensive musulmane.

B1 BOURSES

Emportée par la vague d'achats amorcée à Wall Street, la Bourse de Toronto améliore le record établi avant le krach d'octobre 1987.

A12 DÉBAT

Lucien Bouchard soutient que le PC sabote toute tentative d'organiser un débat des chefs, malgré les engagements de Mme Kim Campbell.

Sommaire

Annonces classées
immobilier B12, B13, C10
marchandises C10-C11
emplois C11
automobiles C12-C13
propositions d'affaires B6
Arts et spectacles
informations ..... C7 à C9
ciné-horaire C7, C9
Télé-horaire C16
Télévision C8
Bandes dessinées B13
Bridge C13
Décès C14
Économie ..... B1, B4 à B11
Éditorial B2
Êtes-vous observateur? . B12
Horoscope C12
Le monde B3
Loteries — résultats: A9
Mots croisés C10
Mot mystère C11
Quoi faire C5
Sortir ..... C1 à C4

GREG



Le Bloc reste le parti favori

Kim Campbell exerce toujours un certain charme sur les Québécois

ANDRÉ PRATTE

La phase I de la stratégie conservatrice a porté fruits: un sondage CROP-*La Presse*-TVA réalisé ces jours derniers indique qu'à la suite de la tournée estivale de Kim Campbell, les Québécois sont tombés sous le charme de la première ministre. À tel point qu'ils lui font aujourd'hui davantage confiance qu'en Lucien Bouchard.

Mais les stratèges bleus ne sont pas au bout de leurs peines. Les Québécois ont beau être impressionnés par Kim Campbell, c'est le Bloc québécois qui obtiendrait le plus de votes dans la province si des élections fédérales avaient lieu aujourd'hui. La popularité du Parti conservateur est bel et bien en hausse, mais cette remontée s'effectue aux dépens du Parti libéral de Jean Chrétien, non du Bloc québécois.

Avant de passer aux chiffres, disons que ce sondage a été réalisé auprès de 1001 personnes du 19 au 24 août. Durant cette période, Kim Campbell a passé deux jours au Québec, visite durant laquelle elle s'est attaqué au Bloc québécois. Cette visite a par ailleurs mis en évidence ses difficultés en français.

Durant cette période aussi, le Parti québécois était en congrès. Un congrès au cours duquel le chef du PQ Jacques Parizeau a appelé les péquistes à travailler de toutes leurs forces pour les candidats du Bloc. Mais un congrès où les militants se sont déchirés sur la question linguistique.

Les résultats maintenant. Quand on demande aux Québécois en quel leader fédéral ils font le plus confiance, 36 p. cent répondent Kim Campbell, 23 p. cent Lucien Bouchard, 11 p. cent Jean Chrétien, et trois p. cent Audrey McLaughlin.

Même chez les seuls francophones, Mme

VOIR BLOC EN A 2

SONDAGE CROP-*LA PRESSE*-TVA

Intentions de vote*

Bloc	40 %
PC	31 %
PLC	24 %
NPD	4 %
Autre	1 %

*25 % des personnes interrogées ont refusé de répondre, ont dit ne pas savoir ou ont déclaré qu'elles ne voteraient pas.

Les chefs**

Kim Campbell	36 %
Lucien Bouchard	23 %
Jean Chrétien	11%
Audrey McLaughlin	3 %
Aucun	17 %
Ne sait pas	9 %

** La question: Sur la scène politique fédérale, auquel des leaders politiques suivants faites-vous le plus confiance?

Infographie *La Presse*

La date du scrutin encore retardée

PHILIPPE DUBUISSON
du bureau de La Presse

OTTAWA

Malgré sa popularité personnelle et la lente remontée des conservateurs dans les intentions de vote, la première ministre Kim Campbell n'entend pas procéder au déclenchement de la campagne électorale avant la semaine prochaine.

Mme Campbell entend poursuivre d'ici là la stratégie préélectorale qui semble lui rapporter des dividendes depuis quelques semaines: parcourir le pays à titre de première ministre pour expliquer les politiques de son gouvernement et de son parti.

Ainsi, elle sera à Toronto demain pour prononcer un discours sur l'emploi et l'économie. Puis, lundi, elle doit prononcer une allocution à Edmonton, en Alberta, sur l'un des thèmes préférés du Parti de la réforme de Preston Manning, la sécurité publique.

«Mme Campbell veut mettre son empreinte sur le gouvernement. Elle entend livrer deux autres discours majeurs. Après cela, le temps sera probablement venu de déclencher les élections», a déclaré hier l'un des principaux or-

VOIR SCRUTIN EN A 2

Martinez est échangé

■ Dennis Martinez, le meilleur élément du personnel des lanceurs des Expos, ces dernières années, pourrait se retrouver, dès deux heures cet après-midi, avec les Braves d'Atlanta. La direction des Expos a révélé hier avoir négocié son échange «avec une autre équipe». En vertu d'un règlement du baseball majeur, toutefois, Martinez, qui compte dix ans dans les majeures dont cinq avec la même équipe, doit consentir à toute transaction l'impliquant. Nos informations dans le cahier Sports.

On nous avait prédit un été pourri!



Les météorologues peuvent ne pas s'émouvoir de la saison estivale qui s'achève, ordinaire au point de vue des statistiques, à l'exception d'un mois d'août remarquablement peu arrosé. Aussi, pour les joueurs de golf, les fervents du farniente au soleil, les bâtisseurs de châteaux de sable et tout Québécois moyen, cet été sera de ceux dont on fabrique les souvenirs impérissables. Et ce n'est même pas encore terminé. Environnement Canada prévoit encore du très beau temps (un peu humide) aujourd'hui et demain. Une bonne raison pour continuer à fréquenter la plage municipale, par exemple, où il y avait foule hier, comme si l'automne n'allait jamais arriver. Et dire qu'on nous avait prédit un été pourri. PHOTO STÉPHANE CARON, *La Presse*

L'accusé de viol «libéré» sera envoyé à son procès sans enquête préliminaire

YVES BOISVERT

Houssein Daher, l'homme accusé d'avoir violé une adolescente, libéré la semaine dernière par le juge Luc Trudel parce que la victime refusait de témoigner en public, a été arrêté hier matin et comparaîtra à nouveau pour cette même affaire.

Le procureur général du Québec a en effet autorisé hier matin l'émission d'un acte d'accusation privilégié, ce qui permettra de juger Daher sans même lui faire subir d'enquête préliminaire.

Daher, 22 ans, qui a été détenu toute la nuit, comparaîtra aujourd'hui en Cour supérieure. Il sera immédiatement envoyé à son procès, devant jury ou devant un juge de la Cour supérieure.

Daher est un des cinq jeunes hommes accusés d'avoir commis un viol collectif sur l'adolescente, maintenant âgée de 17 ans. L'agression, selon le ministère public, s'est déroulée dans un duplex de LaSalle, le 15 avril 1992, quand la victime avait 16 ans.

L'adolescente s'était rendue à cet endroit en compagnie de son petit ami, qui est au nombre des accusés. Comme la victime ne connaissait pas tous ses agresseurs, il a fallu plusieurs mois aux policiers pour les retracer.

Parmi les cinq accusés, un d'entre eux, mineur, a été condamné à un an d'incarcération par le Tribunal de la jeunesse. Deux autres, de jeunes adultes, connaîtront leur sort au mois de septembre: tous les témoins ont été entendus, et il ne reste plus que les plaidoiries des avocats.

Un quatrième, mineur, attend d'être jugé par le Tribunal de la jeunesse.

Daher, quant à lui, devait subir son enquête préliminaire mercredi dernier devant le juge Trudel, de la chambre criminelle de la Cour du Québec.

Mais la victime s'est dite incapable de témoigner si le juge n'ordonnait pas que l'affaire soit entendue à huis clos. De fait, elle avait témoigné à huis clos au Tribunal de la jeunesse et au procès des deux autres adultes.

Mais le juge Trudel, dans une décision qui a semé la controverse, a refusé. Il a mis l'accent sur

VOIR VIOL EN A 2

LE 17e FESTIVAL DES FILMS DU MONDE

La grande noirceur



NATHALIE PETROWSKI

Sur la photo de ma carte de presse, j'ai l'air d'une récidiviste qui vient tout juste d'atterrir à Tanguay. L'éclairage assassin du Photomaton du Complexe Desjardins me fait le coup chaque année. Il le fait à tout le monde, même aux femmes fatales et aux jeunes comédiennes en fleurs. Demandez-le à Pascale Bussières ou à Marie Tifo. Il paraît que leurs photos d'accréditation au FFM font peur.

Moi ça me dérange plus ou moins de me balader pendant dix jours entre le Parisien et le Méridien avec cette image désastreuse de moi-même qui me pendouille autour du cou. Ce qui me désole, c'est qu'une fois le festival terminé, une fois ma carte périmée, une fois ces kilomètres de pellicules avalées en vitesse et mal digérées, et ces journées entières de grande noirceur écoulées, la photo aura déteint sur moi. Je serais ce restant de scénario inachevé, cette histoire boiteuse et blême, cette actrice vieillissante au teint brouillé, aux cernes jusqu'au menton et aux poches en accordéon sous les yeux.

Les festivals de films sont peut-être une source d'enrichissement, de culture ou de dépaysement, mais leur usage prolongé peut être dangereux pour la santé et s'avérer une cause importante de la cardiopathie morale, du cancer de l'imagination et du vieillissement prématuré.

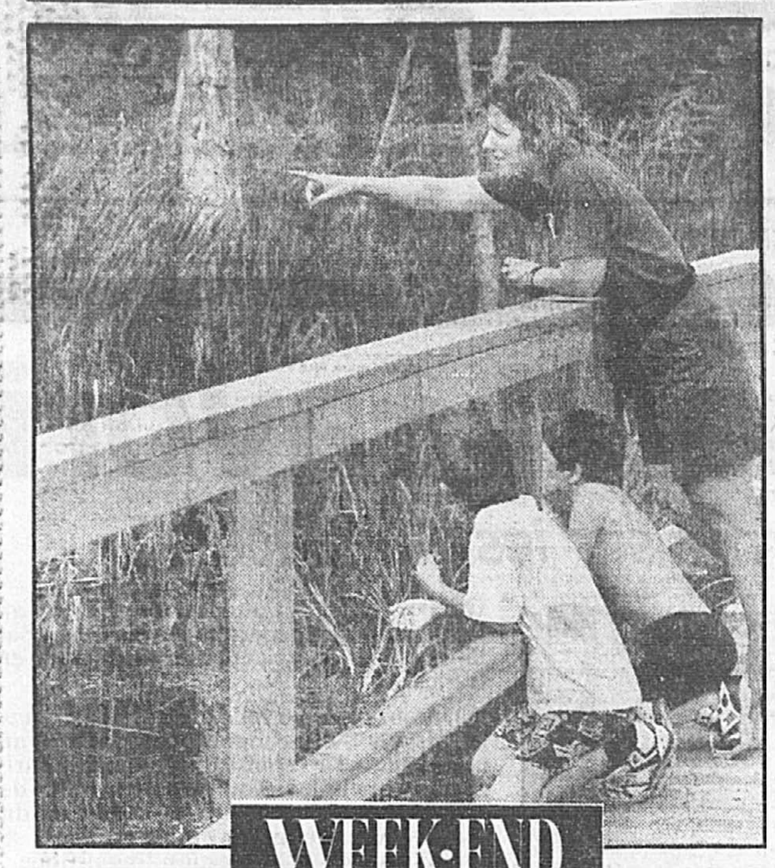
Si les films sont plates, je pourrais toujours rattraper un peu de sommeil au fond de mon fauteuil, mais pour peu qu'il y ait des bons films, vous savez le genre de films dont on sort muet, les yeux humides, ému, étourdi, bouleversé, bousculé, touché en plein coeur, alors là je ne réponds plus de rien.

Je vais peut-être vous croiser sans vous reconnaître, vous faire la gueule, vous éviter, me perdre dans le trafic en voulant tout foutre en l'air ou courir m'inscrire en quatrième vitesse chez Médecins sans frontières.

VOIR NOIRCEUR EN A 2



Demain dans *La Presse*



WEEK-END SPORTIF

Le dernier-né des parcs

■ **Le dernier-né des parcs de la CUM, le parc régional de l'Île Bizard, vaut le déplacement. Il offre une jolie petite plage sur le lac des Deux-Montagnes et un milieu humide surplombé d'une passerelle d'un demi-kilomètre de longueur. Richard Chartier l'a visité cette semaine et vous en parle dans le Week-end sportif de demain. Également à l'affiche, du tennis d'élite sur roues, un festival de patinage à roues alignées et des matches prometteurs en séries de fin de saison dans la ligue de baseball Montréal junior.**

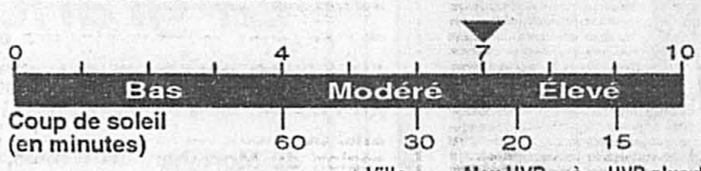
Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est, (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h;
- à Montréal: organisée par les Loisirs Saint-Paul de la Croix, (sous-sol), 10 217, avenue Georges-Baril, de 14 h 30 à 20 h 30;
- à Joliette: organisée par la station de radio M 103,5 et Les Galeries Joliette, Les Galeries Joliette, 1075, boul. Firestone, de 14 h 30 à 20 h 30.

Le soleil

Indice ultraviolet B du 26 août à Montréal



Coup de soleil (en minutes)	60	30	20	15

Ville	Max UVB	à	UVB plus de 4
Hull /Ottawa	7.0	13h04	10h à 16h
Montréal	7.0	12h56	10h à 16h
Ste-Agathe	6.8	12h57	10h à 16h
Sherbrooke	6.9	12h49	10h à 15h
Drummondville	6.5	12h52	10h à 15h
Québec	6.6	12h47	10h à 15h

Avec un indice ultra-violet B inférieur à 4, le soleil a peu d'effet sur la peau exposée. Avec un indice modéré de 4 à 7, il est recommandé d'utiliser une crème solaire ou de porter un chapeau et des manches longues. Avec un indice élevé de plus de 7, il est possible d'avoir un coup de soleil après un temps relativement court.

Insolite

Une bataille de tomates!

Associated Press

BUNYOL

■ Comme chaque année depuis près de 50 ans, quelque 25 000 personnes ont participé hier à Bunyol (à 40 km de Valence dans le sud-est de l'Espagne) à une gigantesque bataille de tomates dans les rues de la ville.

Elle a eu lieu pour la première fois en 1945, quand plusieurs jeunes gens réglèrent un différend à coup de tomates bien juteuses. Les participants, cette année, ont vidé quatre camions contenant au total 120 tonnes de tomates — fournies par la municipalité qui organise l'événement.

Tandis que murs et trottoirs dégoulinaient de jus, des spectateurs, du haut de leur balcon, déversaient force seaux d'eau sur les protagonistes.

Tirage d'hier

Le Lotto 6/49 16 19 20 25 35 42 (30)

E-X-T-R-A 5 2 9 1 6 5

La quotidienne Tirage d'hier	à trois chiffres	111
	à quatre chiffres	5422

ABONNEMENT	285-6911	**ANNONCES CLASSÉES** lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		Décès, remerciements	285-6816
RÉDACTION	285-7070	**GRANDES ANNONCES**	
PROMOTION	285-7100	Détaillants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé+	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement : numéro 1400 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

34-4

CODE DU JOUR — JEUDI 26 AOÛT 1993

SUITE DE LA UNE

BLOC

Le Bloc reste le parti favori

Campbell suscite plus la confiance que M. Bouchard (36 p. cent contre 26 p. cent). Chez les non-francophones, Mme Campbell est mieux vue que M. Chrétien (35 p. cent contre 25 p. cent). On remarque aussi que Mme Campbell est un peu plus populaire chez les femmes que chez les hommes.

Cependant, alors que presque toutes les personnes qui font davantage confiance à Lucien Bouchard voteraient pour son parti si des élections avaient lieu aujourd'hui, seulement 63 p. cent de celles qui préfèrent la première ministre voteraient pour le Parti conservateur. Dix-huit p. cent voteraient pour le Bloc québécois, et 19 p. cent pour le Parti libéral. Cela s'explique peut-être par l'impopularité du gouvernement conservateur, qui reste très élevée malgré l'effet Campbell: 67 p. cent des Québécois se disent insatisfaits de la performance d'Ottawa.

Résultat de tout cela: s'il y avait un scrutin fédéral ces jours-ci, 40 p. cent des Québécois voteraient pour le Bloc, 31 p. cent pour le Parti conservateur, 24 p. cent pour le Parti libéral et quatre p. cent pour le Nouveau Parti démocratique. (25 p. cent des personnes interrogées sont indécises ou n'ont pas répondu à cette question; les chiffres qui précèdent supposent qu'elles voteraient comme celles qui ont répondu.)

Par rapport aux sondages précédents, on remarque que le Bloc reste stable aux environs de 40 p. cent, tandis que le Parti conservateur est en hausse (21 p. cent en mai, 26 p. cent en juin, et maintenant 31 p. cent). Le Parti libéral, lui, semble être en baisse, quittant la barre des 30 p. cent pour la première fois depuis près de trois ans.

Quand au NPD, il est tout simplement menacé de disparition: lui qui avait 23 p. cent des intentions de vote il y a trois ans a sombré aujourd'hui à quatre p. cent.

Le Bloc québécois mène partout dans la province. À Montréal, il obtient 38 p. cent des intentions de vote, contre 29 p. cent pour les libéraux et 28 p. cent chez les conservateurs. Son avance est encore plus grande en province, et elle est gigantesque dans la région de Québec, où il obtient 48 p. cent des intentions de vote.

Le Bloc domine chez les francophones (47 p. cent, contre 31 p. cent pour les conservateurs et 17 p. cent chez les libéraux), tandis que le PLC reste de loin le parti préféré des anglophones et des allophones (62 p. cent des intentions de vote).

Cette dernière donnée est la seule bonne nouvelle du sondage pour les libéraux, qui traînent leur chef comme un boulet. M. Chrétien est tellement impopulaire au Québec que même parmi les personnes qui ont l'intention de voter libéral, il s'en trouve seulement 37 p. cent à le préférer aux autres leaders fédéraux, alors que 30 p. cent font davantage confiance en Mme Campbell!

L'une des grandes inconnues de la prochaine campagne fédérale au Québec est l'attitude qu'adopteront les organisateurs et militants libéraux provinciaux, dont un grand nombre s'étaient rangés du côté conservateur en 1988.

Le sondage CROP-*La Presse*-TVA apporte un éclairage intéressant à cet égard: 54 p. cent des sympathisants du PLQ disent qu'ils voteraient aussi libéral au fédéral, tandis qu'un gros 38 p. cent voteraient conservateur. Chez les libéraux provinciaux d'ailleurs, Kim Campbell inspire bien davantage confiance (50 p. cent) que Jean Chrétien (23 p. cent). Bref, les libéraux fédéraux ne peuvent certainement pas compter sur un appui massif de leurs homologues provinciaux.

Jacques Parizeau, lui, voudrait que ses militants se rangent «en bloc derrière le Bloc». Ses voeux semblent être en voie d'être exaucés: 70 p. cent des sympathisants péquistes indiquent leur intention de voter pour le Bloc au fédéral, tandis que 23 p. cent croient plutôt voter conservateur. □

NOIRCEUR

La grande noirceur

On ne sait jamais ce qui nous attend dans la salle de cinéma, quel démon va être réveillé, quel monstre va se mettre à rugir au fond de soi en hurlant pour qu'on ouvre la cage. On ne sait jamais non plus qui on va rencontrer dans un festival, quelle étoile filante va nous frôler dans les ascenseurs ou nous marcher sur les pieds sans s'excuser. Si elle s'appelle Peter Bogdanovitch, Ornella Muti, Bertrand Tavernier ou Jane Birkin, passe encore. Mais s'il faut que Roger Moore m'envoie son aura dans les mollets ou son Beretta dans le tibia, j'arrête l'ascenseur et je lui dis ses quatre vérités. Je n'ai aucune patience pour les faux saints et les faussaires. De toutes façons j'aime bien mieux Sean Connery.

En attendant, j'étudie le programme du festival en le barbouillant de gros cercles rouges au crayon gras. Cette année, ils ont eu la bonne idée de publier le programme en format revue plutôt qu'en carte géographique. L'initiative est excellente dans la mesure où la carte avait toujours tendance à s'envoler au vent et à nous faire faire des accidents au volant. Elle ne me manquera pas une seconde sauf qu'avez-vous remarqué l'endos du programme?. C'est une pub payée par Air Canada, le grand partenaire du FFM. On y voit une madame du Club de l'âge d'or, une belle madame, genre vieille dame indigne bon chic bon genre vivant à Outremont. Elle sourit à travers son magnifique dentier en déclarant: je vis encore une grande passion: le cinéma. Chanceuse va.

Moi, je n'ai rien contre le troisième âge ni contre la révolte des panthères grises. J'aimerais quand même savoir une chose. Dans l'esprit d'Air Canada, c'est-tu le cinéma qui a à ce point vieilli ou seulement ses spectateurs? □

VIOL

L'accusé de viol «libéré» sera envoyé à son procès sans enquête préliminaire

l'importance de la transparence du système judiciaire et a reproché à l'adolescente d'avoir refusé de commencer à témoigner, pour voir si elle était capable. Le principe des procès publics est si important qu'un juge doit être convaincu de l'incapacité d'un témoin de s'exprimer en public pour décréter le huis clos, a rappelé le juge.

Comme la jeune femme ne voulait pas témoigner en public, Daher a été libéré.

Certains ont fait grief au juge Trudel d'avoir utilisé le remède le plus radical mis à sa disposition (la libération de l'accusé) sans avoir tenté de mettre en oeuvre une solution plus originale (par exemple, décréter le huis clos, mais laisser entrer dans la salle d'audience un représentant des journalistes). Le fait est que dans la plupart des cas d'agression sexuelle où la victime n'a pas 18 ans, et d'autant plus quand les faits reprochés sont aussi graves, les juges accordent relativement facilement le huis clos.

Quoi qu'il en soit, à partir de ce moment, un choix s'offrait à John-Denis Gerols, avocat du ministère public: ou bien il en appelait de la décision du juge Trudel, ou bien il déposait de nouvelles accusations dans les 12 mois qui suivaient.

En effet, Daher n'a pas été acquitté: il a seulement été «libéré», faute de preuve présentée par la Couronne. Cela permettait à la Couronne de revenir à la charge dans un délai d'un an.

Me Gerols a demandé au procureur général du Québec, M. Gil Rémillard, d'autoriser le dépôt d'un acte d'accusation privilégié, et ce dernier a accepté.

L'acte d'accusation privilégié, qui fait sauter l'étape de l'enquête préliminaire, permettra d'éviter à la jeune femme de témoigner deux fois contre cet accusé.

«C'est un peu particulier qu'on procède par acte d'accusation privilégié, ça prive la Défense de recueillir des détails avant le procès, mais c'est la prérogative du procureur général d'agir ainsi», a dit Me André Marquette, avocat de Daher.

L'enquête préliminaire est une étape où un juge examine s'il existe de la preuve contre l'accusé. Cela permet à la Défense de «tester» les témoins du ministère public. L'acte d'accusation privilégié, qui permet de court-circuiter le processus, est donc un procédé extraordinaire utilisé assez peu souvent.

Normalement, Daher devrait subir son procès dès cet automne.

SCRUTIN

La date du scrutin encore retardée

ganisateurs de la campagne électorale des conservateurs, le député Marcel Danis.

Deux scénarios semblent ainsi retenus par les conseillers de Kim Campbell. Le premier prévoit le déclenchement de la campagne électorale le 31 août pour un scrutin le 18 octobre. Le deuxième prévoit le déclenchement de la campagne le lendemain de la Fête du travail pour un scrutin le 25 octobre.

La durée minimale de la campagne électorale est de 47 jours.

Le vice-premier ministre et ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, Jean Charest, estime aussi que la première ministre doit prendre le temps nécessaire pour définir l'agenda des conservateurs avant d'aller aux urnes. «Nous voulons prendre le temps de définir nos politiques», a-t-il dit.

Les députés conservateurs étaient réunis en caucus hier pour la tenue d'ateliers visant à peaufiner la plate-forme électorale du parti. La réunion du caucus se poursuit aujourd'hui. Rien n'a toutefois transpiré de cette réunion, les députés ayant reçu l'ordre de ne rien dévoiler sur les politiques qu'entend annoncer Mme Campbell durant la campagne électorale.

Les libéraux de Jean Chrétien réclament de leur côté le déclenchement immédiat de la campagne électorale. Ils estiment que Mme Campbell mène depuis quelques semaines une pré-campagne aux frais des contribuables car ses déplacements à travers le pays s'inscrivent dans ses activités de première ministre. □

Le dirigeant intégriste est inculpé dans l'attentat contre le World Trade Center

d'après APF

NEW YORK

■ Le cheikh Omar Abdel Rahmane a été inculpé hier dans l'attentat contre le World Trade Center et pour avoir participé à un complot visant à détruire des bâtiments et des tunnels à New York, a-t-on appris de source judiciaire.

Cheikh Abdel Rahmane, 55 ans, a été également inculpé, en compagnie de trois autres personnes, de conspiration en vue d'assassiner le président égyptien Hosni Moubarak.

Le dirigeant intégriste, considéré comme le chef spirituel des fondamentalistes égyptiens, était jusqu'à présent uniquement inculpé pour infraction à la législation sur l'immigration. Il avait été placé en détention le 2 juillet dernier.

Venu aux États-Unis en 1990, grâce à un visa de tourisme, le religieux égyptien fait l'objet d'une procédure d'expulsion des États-Unis.

Trois de ses fidèles figuraient parmi les sept personnes inculpées jusqu'à présent dans l'attentat du World Trade Center le 26 février dernier à New York. Cet attentat à la bombe avait fait six morts, plus d'un millier de blessés et d'importants dégâts matériels.

Un autre proche du religieux, El Said Nosair — qui avait déjà été jugé pour le meurtre du rabbin Meir Kahane — figure parmi les personnes inculpées pour avoir conspiré pour assassiner M. Moubarak, ainsi que Mohammed Abouhalima (frère d'un des inculpés dans l'attentat du World Trade Center) et Mohammed Haggag.

El Said Nosair a été en outre de nouveau inculpé hier pour le meurtre, en 1990, du rabbin Meir Kahane et pour avoir tenté d'assassiner un postier lors de sa fuite.

Le nouvel acte d'inculpation rendu public hier précise que les onze personnes inculpées dans le complot visant à détruire notamment les bâtiments des Nations unies, l'immeuble dû FBI, le pont George Washington et les tunnels Lincoln et Holland qui relient le New Jersey à Manhattan étaient aussi impliquées dans l'attentat contre le World Trade Center.

Le FBI avait déjoué le complot grâce à un informateur infiltré dans le réseau depuis 1991. Cet homme, un ancien capitaine de l'armée égyptienne avait enregistré des dizaines d'heures de conversations. Au cours de certaines d'entre elles, la police a indiqué que des cibles éventuelles d'attentats avaient été discutées devant Cheikh Abdel Rahmane.

D'importantes mesures de sécurité avaient été prises avant l'annonce de l'inculpation de Cheikh Abdel Rahmane, pour prévenir toute action des fidèles du religieux. Plus de 160 policiers avaient été déployés autour du tribunal.

Un des avocats du cheikh, Barbara Nelson, a manifesté sa surprise à l'annonce de l'inculpation de son client: «Il n'y a aucune raison de l'inculper», a-t-elle estimé.

Lachine assouplit son fameux règlement

LUCIE CÔTÉ

■ Lachine vient (encore) d'adopter un nouveau règlement pour sa bibliothèque municipale, plus souple que le précédent, mais qui n'exclut toujours pas les poursuites judiciaires pour les lecteurs délinquants.

«Il est de plus en plus évident pour moi que ce n'est pas notre règlement qui est fautif dans toute cette histoire, mais le code de procédure pénale. Ce n'est pas à nous de régler ça, mais au ministre de la Justice Gil Rémillard», a confié hier le maire de Lachine, Guy Dicaire. «Moi, mon job, c'est de récupérer les fonds publics et c'est ce que je fais. C'est l'essentiel.»

Le 14 juin dernier, devant le tollé suscité par son très sévère règlement (en application depuis août 1991), qui devait mener en mai deux abonnées de la bibliothèque en Cour municipale, la Ville de Lachine décrétait un moratoire sur les poursuites, qui sera maintenu jusqu'au 1er septembre, date d'entrée en vigueur du (nouveau) nouveau règlement, adopté cette semaine par le conseil municipal. «Des fois, on vote des affaires dont on ne perçoit les conséquences que longtemps après. Et des fois on passe pour des caves», philosophe le maire.

La dernière mouture du règlement de la bibliothèque montre davantage de compréhension pour les contrevenants pris de remords qui soudain rendre les livres empruntés.

Debra Rajotte (finalement acquittée il y a deux semaines), qui avait voulu remettre les livres empruntés à son insu par ses deux petits garçons, dès la réception d'une sommation de comparaître lui apprenant l'emprunt, s'était fait dire à la bibliothèque qu'il était «trop tard». «Il ne sera plus trop tard pour les mesures permettant de régler le problème au niveau administratif, à moins que la personne fautive fasse preuve de mauvaise foi, comme Suzanne Poirier (une abonnée condamnée à 14 jours de prison et qui tente de porter sa cause devant la Cour d'appel). Elle voulait pousser le système jusqu'au bout et c'est ce qui est arrivé», déplore le maire.

Le nouveau règlement comprend des appels téléphoniques et des visites à l'abonné, et l'envoi du deuxième avis de retard par courrier recommandé, en tout une demi-douzaine d'occasions pour le lecteur négligent de rendre les livres en retard. Enfin, les frais habituels demeurent (frais de retard de 14$ par livre, frais de remplacement et d'administration) mais les amendes seront plus raisonnables (bien qu'un contrevenant puisse recevoir une amende maximale de 1000$ pour des infractions autres que les retards et les pertes de livres). L'amende de 50$ par livre est désormais remplacée par une amende fixe de 25$, même si l'abonné a emprunté le maximum permis de quatre livres.

... VOIR PAGE C 16

La Presse

Raids de la GRC pour déjouer un complot des Hell's Angels en vue d'importer 700 kilos de cocaïne

ANDRÉ CÉDILOT

■ La Gendarmerie royale du Canada a coupé court hier à un ambitieux projet de «partenariat» entre la mafia montréalaise et les Hell's Angels pour faire entrer clandestinement par bateau 700 kilos de cocaïne par les côtes de la Nouvelle-Écosse.

À la suite d'une vaste opération menée au Québec et dans les Maritimes, les agents fédéraux ont arrêté 19 personnes, dont Reynald Desjardins, 43 ans, le bras droit du chef du clan sicilien à Montréal, Vito Rizzuto, et des hommes de main de cette organisation d'envergure internationale.

Parmi les motards arrêtés se trouve un «striker», c'est-à-dire un aspirant Hell's, Luc «Bordel» Bordeleau, 32 ans, de la bande des Rockers. Le prévenu est décrit comme l'homme de confiance de Maurice «Mom» Boucher, qui supervise les activités du redoutable groupe de motards dans la région de Montréal.

Ces arrestations démontrent pour la première fois les «liens d'affaires» extrêmement serrés qui se sont développés depuis 1990 entre les criminels italiens et les Hell's Angels. «On savait depuis belle lurette que les deux groupes se côtoyaient, mais ce n'est que récemment qu'on a découvert qu'ils finançaient ensemble de grosses cargaisons de drogues», a expliqué à *La Presse* un officier de la de la GRC, à Montréal.

De fait, il y a trois ans que les policiers de la GRC avaient à l'oeil des membres de ces deux organisations criminelles qui se sont faits de véritables spécialistes de la contrebande de haschisch et de cocaïne en quantité industrielle sur les berges des provinces de l'Atlantique.

À la fin de 1992, quatre membres des Hell's qui prenaient place à bord d'un bateau avaient failli être pris au piège après avoir été filés en mer par des garde-côtes américains. Sentant la soupe chaude, ils avaient fait disparaître l'embarcation au fond de l'océan au large de la Nouvelle-Écosse, puis gagné la terre ferme à l'aide d'un canot pneumatique, sous les yeux ahuris des policiers de la GRC!

Cette fois, les agents fédéraux n'ont pas raté leur coup, ayant suivi les suspects pas à pas depuis le mois de mai. Ils ont frappé le grand coup à 5h hier matin, en déclenchant une série de 38 perquisitions simultanément au Québec, en Nouvelle-Écosse, à Terre-neuve et au Nouveau-Brunswick. Une centaine de policiers ont participé à l'opération.

Outre les 19 personnes mises sous arrêt, les enquêteurs ont saisi quatre bateaux — trois chalutiers et un hors-bord — et pas moins de 500000$ en argent liquide. Ils ont aussi mis la main sur des armes à feu et plusieurs véhicules.

Au Québec, les principales descentes ont été faites dans des repaires des Hell's Angels, boulevard Taschereau, à Longueuil, et à Saint-Nicolas, près de Québec.

Pour surprendre les occupants de l'immeuble fortifié de Saint-Nicolas, les spécialistes du SWAT de la GRC ont dû enfoncer une clôture avec un véhicule, puis forcer la fenêtre du deuxième étage. Tout s'est déroulé sans anicroche.

La mine déconfite, plusieurs membres des Hell's ont assisté au siège des policiers depuis un stationnement situé en face de l'immense «bunker» de la rue Dupont.

À Longueuil, un caméramen de CFCF, Raymond Poitras, a été malmené par un «sympathisant» des Hell's Angels qui n'appréciait pas sa présence en face d'un atelier de réparation de motocyclettes du boulevard Taschereau. Il lui a arraché de force une cassette-vidéo montrant des détails de la perquisition.

De diverses sources, *La Presse* a appris que l'important stock de cocaïne — on parle de 700 kilos — a été largué la semaine dernière dans des eaux peu profondes, au large de Halifax, en Nouvelle-Écosse. Le chargement provenait de Caracas, au Venezuela. Une telle quantité de poudre blanche vaudrait de 500 à 750 millions de dollars sur le marché noir!

Des avions de l'armée canadienne ont participé aux opérations de filature organisées par la GRC. Spécialiste de la plongée sous-marine, la recrue des Hell's, Luc «Bordel» Bordeleau, a été arrêté dans les Maritimes, tandis que le caïd du clan italien, Reynald Desjardins, a été interpellé à sa chic résidence du quartier Saraguay, dans le nord de Montréal.

Tout comme les 17 autres prévenus, les deux hommes devront comparaître aujourd'hui en Cour du Québec, à Montréal, sous des accusations de complot pour importation de cocaïne. La GRC entend aussi tenir une conférence de presse pour dévoiler tous les détails de cet important coup de filet.

Le Conseil des services essentiels n'a pas juridiction sur les policiers, dit un juge

YVES BOISVERT

■ Un juge de la Cour supérieure a déclaré hier le Conseil des services essentiels sans pouvoir sur les policiers.

La Fraternité des policiers de la CUM contestait la validité de l'ordonnance du Conseil des services essentiels, qui leur a interdit tout moyen de pression, le 9 juillet.

Le juge Marx a donné raison aux policiers, qui plaidaient que le conseil n'a pas compétence à l'égard des groupes de travailleurs qui n'ont pas le droit de grève, comme les policiers et les pompiers.

Le conseil, créé en 1978, a le pouvoir d'encadrer le droit de grève dans les hopitaux et les autres services publics, de façon à protéger la santé et la sécurité du public.

Mais voilà, les policiers assument évidemment des «services publics», mais n'ont aucun droit de grève. Il semble donc clair aux yeux du juge que le législateur les a exclus de la compétence du conseil. Le juge a donc cassé la décision du conseil.

Par cette décision, le juge Marx ne se prononce pas sur la légalité du «mini-débrayage» des policiers de la CUM, survenu le 8 juillet.

Ce jour-là, les policiers avaient cessé de faire des patrouilles dans la rue et ne répondaient qu'aux appels qu'ils jugeaient urgents. Ce ralentissement de travail avait duré de 11h à 18h. Les policiers protestent contre la loi 102, qui impose le gel des salaires aux employés de l'Etat pour deux ans.

Le juge Marx, qui a été lui-même ministre de la Sécurité publique avant d'accéder à la magistrature (en 1989), rappelle cependant aux policiers qu'ils ont «l'obligation et le devoir de fournir au public des services adéquats de sécurité».

Le juge Marx cite la Loi sur la police, qui donne mandat aux policiers de maintenir la paix, de prévenir le crime et de rechercher les criminels.

«Les municipalités ne sont pas dépourvues de moyens légaux pour exiger le respect de ces obligations et devoirs», écrit en conclusion le juge Marx.

Autrement dit, la CUM a choisi le mauvais recours contre les policiers, selon le juge. Il aurait sans doute été préférable de demander une injonction enjoignant les policiers de cesser leurs moyens de pression, par exemple (une proposition que se garde bien sûr de faire le juge Marx).

Le président de la CUM, M. Michel Hamelin, a annoncé que la Communauté urbaine en appellerait de la décision du juge Marx devant la Cour d'appel. Cet appel a pour effet de suspendre l'exécution du jugement d'hier. A moins que la Cour d'appel n'en décide autrement, l'ordonnance du Conseil des services essentiels continuera de s'appliquer jusqu'à ce qu'un jugement final soit intervenu.

M. Hamelin a déclaré par communiqué qu'il croyait toujours avoir utilisé le recours approprié en s'adressant au conseil et qu'une «tout autre interprétation» de la loi pourrait être adoptée par le plus haut tribunal au Québec.

Le président de la Fraternité des policiers, M. Yves Prud'homme, était bien sûr satisfait du jugement d'hier, et a déclaré qu'il «nous ramène à la situation en vigueur le 8 juillet».

«Nous avons reçu un mandat très clair de 2500 policiers et policières d'utiliser tous les moyens à notre disposition pour en arriver à une entente», a-t-il dit.

M. Prud'homme, qui refuse de dire si un autre ralentissement de travail comme celui du 8 juillet était envisagé, a dit qu'une rencontre a eu lieu la semaine dernière avec les dirigeants de la CUM, et que ces derniers sont censés «communiquer» avec la Fraternité dès cette semaine. Il n'a pas voulu qualifier l'état des négociations. Les responsables syndicaux devraient se réunir lundi.

M. Prud'homme a répété que «la Loi 102, y en est pas question; s'ils la passent, ils vont nous la passer dans la gorge». Il ne veut pas dévoiler les demandes syndicales, mais estime que les policiers de la CUM devraient être mieux payés que leurs confrères des régions, vu le taux de criminalité élevé de la métropole.

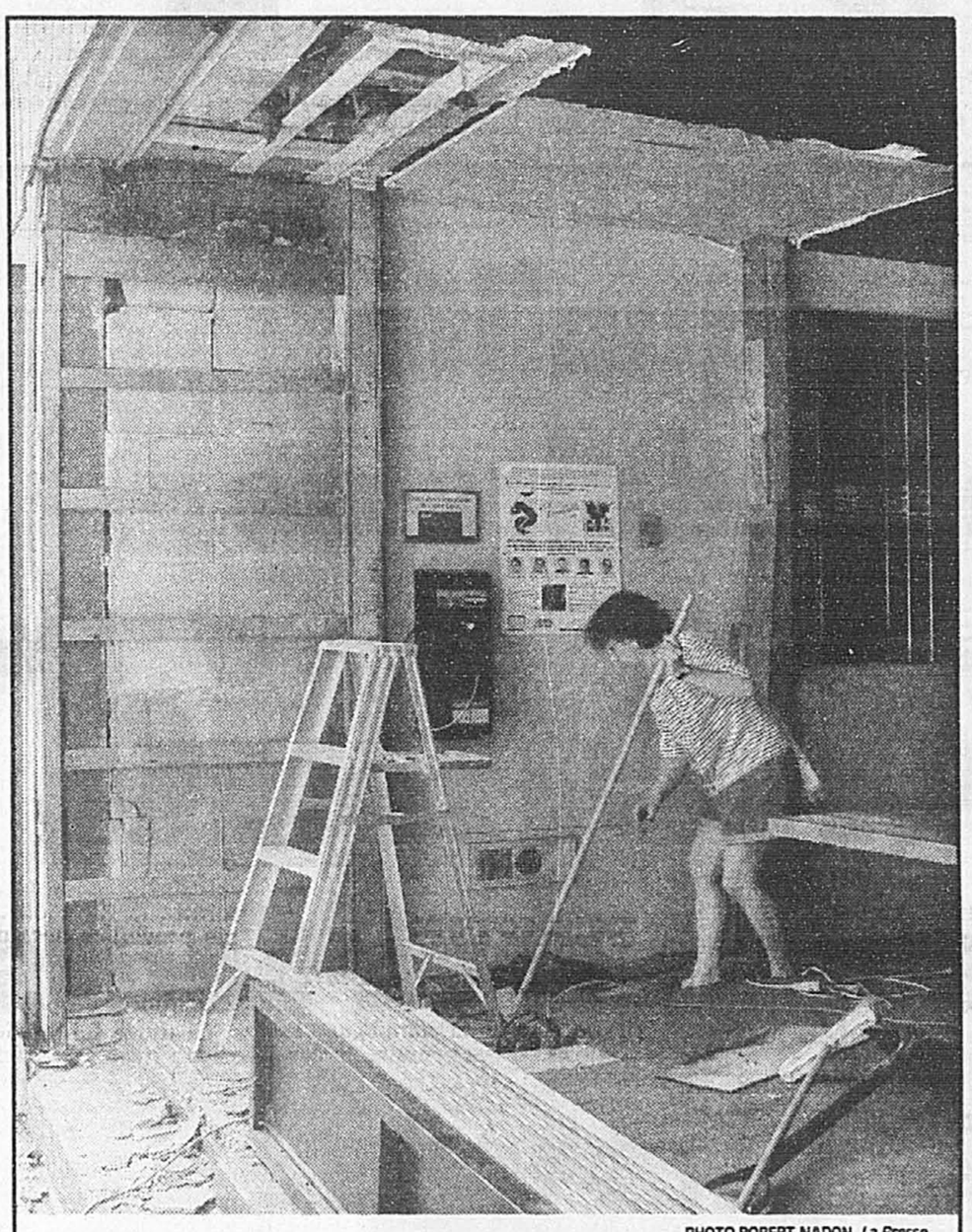


PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Une bombe souffle un bar

Une bombe placée devant la porte du cabaret Rodolphe, un petit bar situé au 3947, rue Ontario, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, à Montréal, a explosé vers 4h20 hier matin, causant des dommages estimés à quelques milliers de dollars. Le déplacement d'air provoqué par l'engin explosif déposé sur le trottoir a littéralement soufflé la porte vers l'intérieur, en plus de faire voler en mille morceaux la devanture vitrée du commerce. Une enquête est en cours.

Les astuces d'un père pour se débarrasser de son fils...

PASQUALE TURBIDE

■ Le père d'un garçon de 16 ans vient de trouver un moyen de se débarrasser de son adolescent difficile tout en se soustrayant à ses obligations pécuniaires à son égard.

Au mois de juillet dernier, le père du jeune Patrice (un nom fictif) dépose son fils dans le premier avion pour Calgary et l'envoye passer l'été chez sa tante. Il refuse maintenant de le reprendre ou de payer quoi que ce soit en guise de pension. Pendant ce temps, les services sociaux de Calgary et de Montréal se renvoient la balle et la tante de Patrice se retrouve sans aucun subside pour faire vivre son neveu.

«J'ai accepté de m'occuper de Patrice parce qu'il ne savait vraiment plus où aller, explique sa tante, Huguette D. C'est un bon petit gars, même s'il manque de discipline; je suis prête à le garder. Mais je voudrais savoir pourquoi mon beau-frère, qui en a les moyens, ne remplit pas ses obligations envers son fils...»

Pour le moment, Patrice demeure avec sa tante, qui est veuve et mère de quatre enfants, dont un encore à la maison. Il travaille à temps partiel dans le petit café dont elle est propriétaire et il veut y rester: «Ici, il y a du monde qui m'aime et qui m'aide. J'ai un foyer», a-t-il expliqué à *La Presse*. Il espère pouvoir fréquenter une des écoles de la ville au mois de septembre.

Mais rien n'est moins sûr: en Alberta, il faut qu'un des deux parents réside dans la province pour qu'un élève soit autorisé à fréquenter l'école. La tante essaie d'obtenir une mesure d'exception qui permettrait à Patrice de fréquenter l'école secondaire.

Pour le moment, elle ne reçoit aucun montant d'argent pour subvenir aux besoins de son neveu. Son beau-frère lui a indiqué à plusieurs reprises qu'il n'avait pas l'intention de lui envoyer un sou. Le bureau de Longueuil de la Direction de la protection de la jeunesse pourrait forcer le père à payer en faisant reconnaître le foyer de la tante comme famille d'accueil. Mais jusqu'ici, rien n'a bougé.

«Pour le moment, on ne considère pas que le développement de l'enfant est compromis. Il est chez sa tante et il est bien», a déclaré le DPJ de la Montérégie, Florian Gaudrault.

Pour le moment, le cas de l'adolescent est entre les mains des services sociaux de la ville de Calgary. Le dossier est «à l'étude», mais le responsable des communications, Bob Scott, laisse peu d'espoir quant à l'éventualité d'une aide financière pour Huguette D.: «La province de l'Alberta ne paiera certainement pas à la place des parents québécois qui ont les moyens...»

Les parents de Patrice sont divorcés depuis plusieurs années et c'est le père qui a obtenu sa garde et celle de son frère âgé de 17 ans. Il occupe le poste de chef de sécurité dans une entreprise et son exfemme travaille dans le domaine médical.

D'après sa tante, Patrice a toujours été négligé par ses parents, qui semblaient s'intéresser davantage à son frère plus vieux. «Il a toujours été mis de côté; on le traitait constamment de bon à rien, alors qu'il avait seulement besoin d'un peu d'attention. Quand il avait huit ans, sa mère le laissait souvent seul à la maison jusqu'à une heure du matin.»

Depuis qu'il a 14 ans, Patrice passe de moins en moins de temps chez son père et demeure chez des parents et des amis pendant des périodes plus ou moins longues. Sa cousine Suzelle l'a accueilli pendant quelques mois parmi ses trois enfants. «Il était très bien avec nous. On lui imposait une discipline stricte et il nous en a remerciés souvent. Il avait l'impression qu'on s'occupait de lui», dit-elle. La cousine a dû laisser partir Patrice lorsque son père a refusé de payer quoi que ce soit pour sa nourriture et ses vêtements.

Jointe au téléphone, la mère a déclaré qu'elle n'avait pas de commentaires à faire. Quant au père, il a seulement précisé qu'il avait porté plainte contre son fils à la DPJ, parce que celui-ci lui aurait volé des vêtements, ce que nient Patrice et sa tante.

Une des solutions qui s'offrent à Patrice est de poursuive ses parents, afin de les forcer à remplir leurs obligations pécuniaires. «Je pense que c'est ce que je vais faire, a déclaré l'intéressé. Je ne vais pas les laisser se sauver comme ça.»

L'EXPRESS DU MATIN

ÉLECTROCUTÉS À VALLEYFIELD

■ L'effondrement d'un échafaudage sur des fils à haute tension a tué deux ouvriers et en a blessé un troisième, hier soir, à Valleyfield. Juchés sur un échafaudage à roulettes haut de près de huit mètres, les trois hommes effectuaient des travaux de maçonnerie aux Condos Marina Bay, situés au 475, de la rue Victoria. Juste avant 21 h, leur échafaudage a glissé et a touché les fils électriques d'une tension de 25000 volts. Dans un état critique, le survivant de l'accident a été transporté au Centre des grands brûlés de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Deux personnes en état de choc auraient aussi été soignées. Le coroner Marcel Clément et des représentants de la Commission de la santé et de la sécurité du travail enquêteront sur cet accident — le deuxième du genre cette semaine. Quinze mille abonnés ont été plongés dans l'obscurité au moment de l'accident, mais le courant était déjà rétabli chez la plupart d'entre eux environ une heure plus tard et la situation devait être de retour à la normale avant minuit. De nombreux accidents de la route auraient aussi été causés par les feux de circulation en panne.

RAPPEL DE PRÉPARATIONS LACTÉES

■ Le ministère fédéral de la Santé avise la population de ne pas utiliser la préparation lactée pour enfants Unilac concentrée, en boîtes de 385 millilitres. Le ministère a fait savoir hier que le contenu des boîtes portant la date d'expiration 94AU28 a été contaminé par des bactéries et pourrait provoquer de graves maladies chez les bébés. La compagnie Unilac Ltd., de Toronto, a rappelé volontairement son produit. Les autres lots de la préparation ne sont pas touchés.

FRANÇAISE DISPARUE

■ Une jeune touriste française en visite au Québec depuis le 15 août est portée disparue. Selon la Sureté du Québec, Soazig Marquer, 17 ans, de Rieux-les-Moulins, dans la région du Morbihan, en France, a été vue pour la dernière fois samedi dernier à Saint-Irénée, dans le comté de Charlevoix, où elle faisait de l'auto-stop. Elle devait se rendre à Tadoussac ce jour-là. Elle n'a pas été revue depuis.

MARCHE DES AÎNÉS

■ La Marche des Aînés revient après une année d'absence et aura lieu le 5 septembre. Il s'agit encore une fois d'une compétition de marche s'adressant à des personnes âgées de plus de 50 ans et dont une partie des profits seront versés à la Société Alzheimer de Montréal. Le départ de la Marche sera donné à midi au Centre Pierre-Charbonneau, au 3000, rue Viau, près de la station de métro Viau. L'enregistrement des participants se fera à compter de 10h. Pour s'inscrire, on peut appeler au 872-6644.

RECHERCHES INTERROMPUES

■ Les recherches entreprises il y a 14 jours pour retrouver deux petits hélicoptères disparus dans le secteur de l'aéroport d'Edmundston, au Nouveau-Brunswick, ont été interrompues. Les deux pilotes, Jean-Pierre Ranger et Gianni Romani, sont disparus le 12 août alors qu'ils effectuaient un vol de Saint-Hubert à Edmundston, via Saint-Georges-de-Beauce. Les dernières recherches se sont déroulées dans le secteur au sud de l'aéroport et au nord de l'État du Maine.

À LA RECHERCHE DE M. NET

■ Le fabriquant de produits de nettoyage domestiques Procter & Gamble est à la recherche de quelqu'un qui personnifiera le nouveau M. Net. Si vous lui ressemblez, tentez votre chance, jetez un coup d'oeil à votre bouteille de M. Net. Mais attention! N'est pas M. Net qui veut. Comme vous serez appelé à représenter un produit, vous devrez notamment être prêt à voyager (surtout au Québec), maîtriser la langue française et connaître l'anglais. Pour plus d'informations, contacter Manon Gosselin ou Andrea Kenyon au (514) 948-2000.

Branchez-vous sur de grosses économies. Apple

6 MOIS SANS INTÉRÊT NI PAIEMENT*
(MÊME SUR LES TAXES)
* DÉPÔT DE 20% DE LA FACTURE TOTALE REQUIS SUR ARTICLES SÉLECTIONNÉS APPLE SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT. DÉTAILS EN MAGASIN.

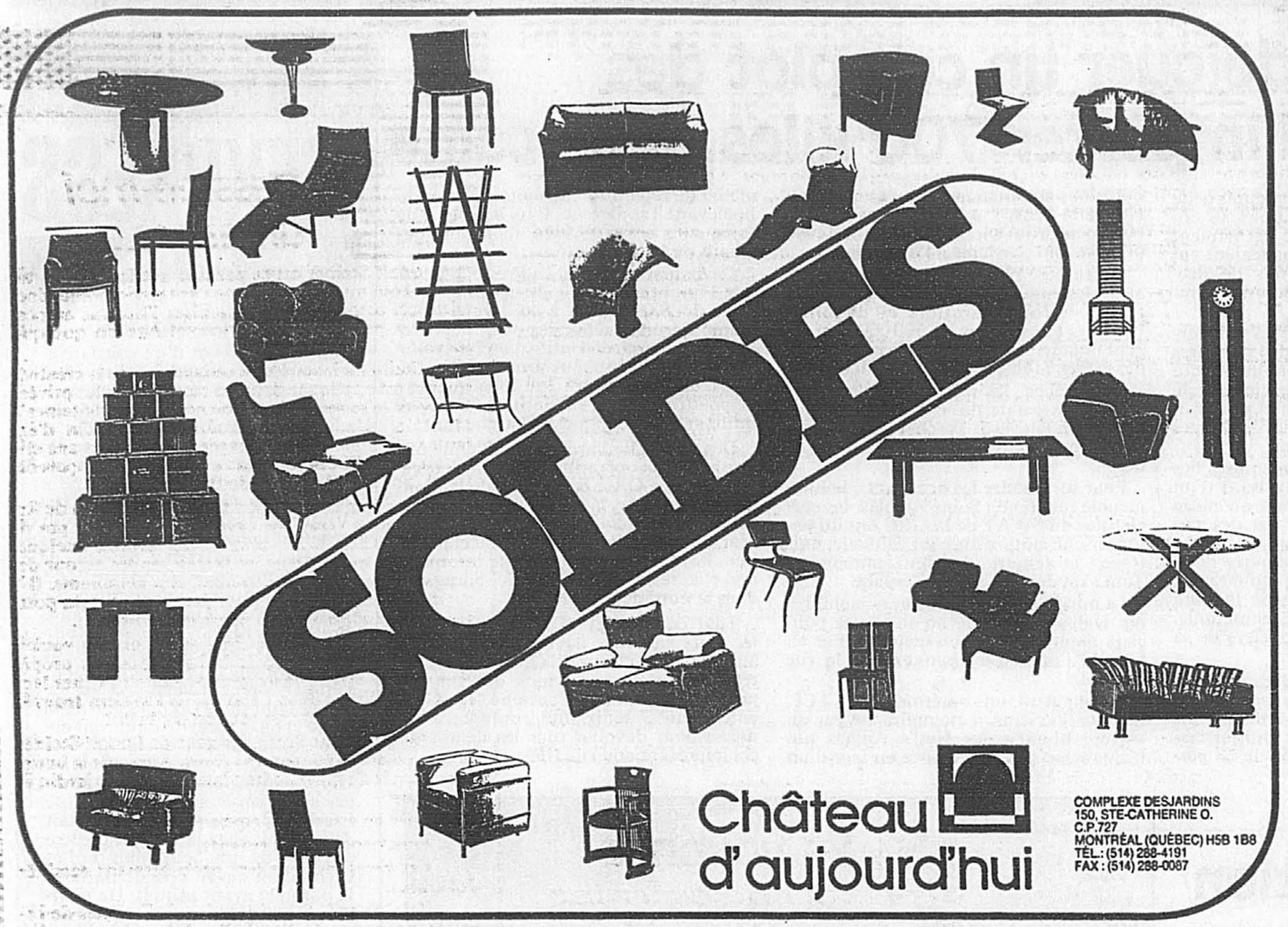
Apple et le logo Apple sont des marques déposées de Apple Computer, Inc. Macintosh LC III, Macintosh LC 520 et StyleWriter II sont marques de commerce de Apple Computer, Inc.

Macintosh LC III
• 4 Mo de mémoire
• Disque dur 80 Mo
• SuperDrive^mc 1,4 Mo
• Moniteur couleur RGB 14" Performa^mc
• Processeur 68030/25MHz
POINTS 2049
Clavier en sus
2049$

AVENTURE ELECTRONIQUE
Le Futur c'est Aventure...
INCLUS Claris Work AT Ease & Clip Art
INCLUS Claris Work AT Ease & Clip Art
Imprimante StyleWriterII INCLUSE

NOUVEAU
Macintosh LC 520
• CD-ROM intégré
• 8 Mo de mémoire
• Disque dur 80 Mo
• SuperDrive^mc 1,4 Mo
• Souris & microphone
• Moniteur couleur TRINITRON® 14"
Clavier INCLUS
POINTS 2599
2599$

MONTRÉAL OUEST Boul. Brunswick à Fairview 630-6815
MONTRÉAL CENTRE Centre Décor Décarie 733-6900
ST-LÉONARD 4550 Métropolitain est 722-4550
RIVE-NORD Centre Décor 440 686-3956
RIVE-SUD 8100 boul. Taschereau 923-8100
TROIS-RIVIÈRES Carrefour Trois-Rivières-Ouest 691-4520
JOLIETTE Les Galeries Joliette 752-1255
SOREL Les Promenades de Sorel 746-4736
LIVRAISON GRATUITE MÊME LE DIMANCHE! Détails en magasin



Écoles: la CEQ anticipe une année d'incertitude

MICHÈLE OUIMET

■ Hier, pendant que les quelque 60 000 enseignants des écoles primaires et secondaires de la province reprenaient tranquillement le chemin de l'école, la présidente de la CEQ, Lorraine Pagé, convoquait les médias pour leur parler de l'année qui s'en vient: une année bien difficile, a-t-elle dit, qui sera marquée par l'incertitude.


Lorraine Pagé

Après avoir réformé l'enseignement collégial, la ministre de l'Éducation, Lucienne Robillard, veut maintenant s'attaquer au secondaire et au primaire. Qu'elle fasse connaître ses intentions le plus vite possible afin d'éviter les déplorables fuites et ballons qui ont marqué la réforme des cégeps, a dit Mme Pagé.

«Nous n'accepterons pas une démarche télescopée qui jettera de la poudre aux yeux», a-t-elle prévenu.

Que fera la ministre? Quelle sorte de réforme envisage-t-elle? Si on se fie au rapport du comité sur le curriculum, qui a été déposé en juin, il faut s'attendre à de grands chambardements. Les commissions scolaires seront plus autonomes dans le choix des matières enseignés et du temps consacré à chacune.

Si le ministère va dans ce sens-là, a précisé Mme Pagé, il y aura un «émiettement et un ratatinement de la formation de base».

L'enseignement sera de plus en plus disparate d'une commission scolaire à l'autre et les écoles à vocation particulière fleuriront. Les élèves devront se spécialiser trop rapidement. Déjà qu'ils ne savent pas où se diriger au cégep...

La loi 107, qui permet au gouvernement d'abolir les commissions scolaires confessionnelles pour les remplacer par des commisisons scolaires linguistiques, rendra la situation encore plus compliquée, pour ne pas dire inextricable, surtout à Montréal où l'on risque de se retrouver avec dix réseaux d'école différents.

«Il y aura un enchevêtrement de réseaux et de structures, un véritable cube *Rubik*», a dit Mme Pagé.

La rumeur voulant que le gouvernement s'apprête à sabrer de 50 p. cent dans le vocabulaire de base enseigné aux élèves du primaire a laissé Mme Pagé bien sceptique.

D'ailleurs, l'attaché de presse de la ministre Robillard, Pierre Villeneuve, a déclaré hier que la ministre rejetait cette hypothèse et qu'il n'était pas question de diminuer le nombre de mots à apprendre.

Immersion

La présidente de la CEQ a aussi attaqué la loi 86 qui permet aux écoles d'offrir des programmes d'immersion, un «dada de M. Ryan».

«L'immersion, a-t-elle expliqué, signifie qu'on peut enseigner plusieurs matières en anglais dans des écoles françaises. C'est une immense passoire en faveur de l'école anglaise. Bientôt, on exigera que les professeurs qui enseignent dans les écoles françaises soient bilingues.»

Ce sombre tableau se déroulera dans un contexte de compressions bugétaires avec la loi 102 qui impose le gel des salaires et la loi 198 qui oblige les commissions scolaires à réduire leur effectif.

Bref, beaucoup d'incertitudes et peu d'argent.

Stephen King, l'auteur à la mode au secondaire

MICHÈLE OUIMET

■ Les élèves du secondaire lisent surtout les romans d'épouvante de Stephen King, les livres d'horreur de la collection Frissons et les *best sellers* des séries télévisées *Les filles de Caleb*, d'Arlette Cousture, et *Au nom du père et du fils*, de Francine Ouellette.

Ce sont les livres qui ont la cote auprès des jeunes, selon les résultats préliminaires d'une enquête effectuée au printemps par le ministère de l'Éducation auprès de 5800 élèves du secondaire répartis dans 45 écoles de la province.

Pour l'instant, le ministère n'a qu'un fatras de données qui n'ont pas encore été analysées. Ce n'est qu'en décembre que les résultats de cette enquête sur les habitudes de lecture des élèves du secondaires seront publiés.

Le ministère a distribué des questionnaires aux élèves pour mener à bien sa recherche. Ils devaient répondre à 26 questions portant, notamment, sur leur âge, le nombre de frères et soeurs, le niveau de scolarité des parents, le choix des livres, le nombre d'heures consacrées à la lecture, au travail et à la télévision.

Le ministère demandait aussi quelles étaient les habitudes de lecture des parents, s'il y a des livres à la maison, une bibliothèque publique à proximité, etc.

«L'impression qui se dégage, c'est qu'il n'y a pas d'auteur à la mode, sauf peut-être Stephen King, a expliqué le directeur de la recherche au ministère, Guy Legeault. Au moins, les jeunes lisent. Un Stephen King, c'est quand même 700 à 800 pages. Il y a là un effort louable.»

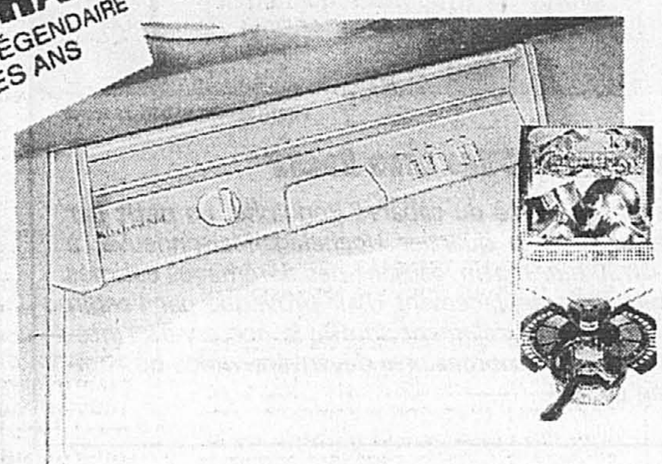
Les gens du ministère ont recensé 5500 titres différents de livres lus par les élèves. «C'est très dispersé, a précisé le responsable de l'enquête, Maurice Dalois. Nous avons beaucoup de titres, sans noms d'auteur, qui ne nous disent rien. Très peu de livres sont lus par plusieurs élèves.»

Les enseignants ont aussi répondu à un questionnaire, quoique moins élaboré que celui des élèves, et leurs habitudes de lecture ont aussi été scrutées. Mais là encore, a dit Maurice Dalois, on ne peut pas dégager de grandes conclusions.

Les titres mentionnés par les professeurs sont très divers. Il n'y a pas de livres qui ressortent sauf ceux d'Arlette Cousture et de Francine Ouellette.

La qualité légendaire de
KitchenAid*
Maintenant chez Sears.

KitchenAid
UNE QUALITÉ LÉGENDAIRE AU FIL DES ANS

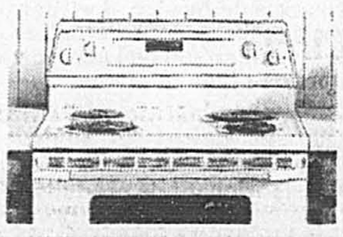


*Marque de commerce de KitchenAid É.U. KitchenAid Canada titulaire d'une licence au Canada

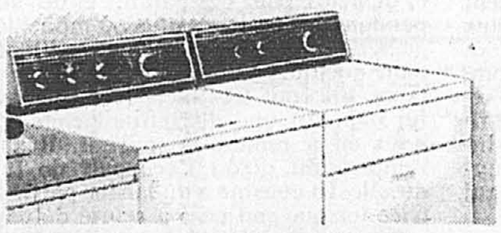
Lave-vaisselle à encastrer* à lavage 'Sure-Scrub' sur plusieurs niveaux pour que la vaisselle soit bien propre dans les deux paniers, système de filtration "Hydro-Flo" permettant de laver les casseroles et les plats les plus gras sans avoir à les rincer. Blanc. No 73541.
*Supplément pour installation. Dans la plupart des régions, Sears fait faire l'installation par des entrepreneurs qualifiés.

Cuve et panneau intérieur de la porte en acier émaillé garantis**
25 ans contre la perforation.
**Détails de la garantie chez Sears

Bras de lavage en acier inoxydable fonctionnant avec le système de filtration pour éliminer le pré-rinçage des plats.



Cuisinière 30" à convection à commandes électroniques et affichage graphique des modes de cuisson. 3 grilles pour cuisson thermique et grille pour cuisson par convection. Porte en verre blanc et panneau de commande recouvert. Autonettoyant. No 68231.



Laveuse de très grande capacité. Modèle 3.0 pi. cu. à 6 programmes. Entraînement direct par courroie... plus de courroie à remplacer. Blanc. No 42990.
Sécheuse de très grande capacité à 6 programmes pour séchage selon le genre de charge. Commande électronique de séchage. No 82990.



Réfrigérateur côte-à-côte 21.5 pi. cu. avec machine à glaçons et distributeur d'eau dans la porte. Tablettes en verre et casiers de la porte réglables. Hydrateur Roller Trac^MC. Bac à viande WinterChill^MC réglable pour garder la viande plus fraîche. Blanc. No 33922.

OFFRE DE RABAIS KITCHENAID EXCLUSIVE À SEARS!
Obtenez jusqu'à 250$ en certificats de marchandise Sears à l'achat de ces électroménagers KitchenAid.
Détails complets en magasin. L'offre de rabais se termine le dimanche 3 octobre 1993.

RIEN À PAYER AVANT MARS 1994
sur approbation du service du crédit, pour achat porté à votre compte Sears. Renseignez-vous sur notre offre de paiement différé sur les électroménagers. Offre de paiement différé en vigueur jusqu'au 22 septembre 1993. Détails en magasin.

SEARS
Attendez-vous à plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT
SERVICES APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA
LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYON AU CANADA
LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. **Région de Montréal: Anjou:** 353-7770, **Brossard:** 465-1000, **LaSalle:** 364-7310, **Laval:** 682-1200, **Pointe-Claire:** 694-8815, **Repentigny:** 582-5532, **St-Bruno:** 441-6603, **Ste-Marthe-sur-le-Lac:** 491-5000, **Ville St-Laurent:** 335-7770. **Région de Québec: Québec:** 529-9861, **Lévis:** 833-4711, **Ste-Foy:** 658-2121. **En province: Alma:** 662-2222, **Arthabaska:** 357-4000, **Chicoutimi:** 549-8240, **Drummondville:** 478-1381, **Granby:** 375-5770, **Rouyn-Noranda:** 797-2321, **St-Jean:** 349-2651, **St-Jérôme:** 432-2110, **Sherbrooke:** 563-9440, **Sorel:** 746-2508, **Trois-Rivières:** 379-5444, **St-Georges de Beauce:** 228-2222.
Copyright Canada, 1993, Sears Canada Inc.
Tous les articles ou dimensions annoncés dans cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

LAURA ASHLEY



Payez le matériel et nous vous confectionnerons gratuitement vos rideaux* et édredons. Présentez cette publicité à la boutique Laura Ashley la plus près de chez vous avant le 3 octobre.

laura ashley

2110 Crescent Street

*styles selectionné

Les policiers de Laval reprennent leurs moyens de pression pour protester contre la loi 102

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ À nouveau, l'île Jésus est redevenu un territoire où les conducteurs peuvent commettre des infractions au code de la route sans risquer de perdre des points et de payer des amendes.

À la suite d'une assemblée générale de la Fraternité des policiers de Laval tenue hier, à laquelle ont participé seulement le quart des membres, il a été décidé de reprendre les moyens de pression pour protester contre la loi 102, laquelle gèle leurs salaires pour une période de deux ans et exige une augmentation de la productivité permettant de récupérer une partie de la masse salariale.

Par cette décision, Laval devient la seule région de la province où les policiers n'émettent pas de contraventions, sauf dans les cas de flagrants délits.

Il n'est pas exclu que cette prise de position donne le goût à d'autres dirigeants de syndicats de policiers de reprendre leurs moyens de pression. Hier, le président de la Fraternité des policiers de la Communauté urbaine de Montréal, Yves Prud'Homme, a déclaré que rien n'était écarté et que l'échéance du 15 septembre approchait rapidement. «Nous allons avoir une réunion avec nos délégués syndicaux au début de la semaine prochaine. Je n'ai pas modifié ma position», a-t-il précisé.

De son côté, le président de l'Association des policiers provinciaux du Québec, Jocelyn Turcotte, est toujours à Québec où il espère bien que les pourparlers avec le gouvernement vont réellement déboucher.

D'autre part, un porte-parole de l'administration Gilles Vaillancourt a mentionné que les autorités lavalloises cherchaient une formule pour en arriver à une entente avec leurs employés dans le cadre de la loi 102.

Tous participent

À Laval, la directive syndicale mentionne que les patrouilleurs ne donnent plus de billets, tandis que les agents affectés au contrôle routier peuvent en émettre, mais en nombre restreint. Hier, des dizaines d'interceptions ont eu lieu dans les rues de l'île Jésus et les conducteurs étaient informés des dangers qu'ils couraient. «Nous faisons beaucoup de prévention», dit André Nadon, président de la Fraternité des policiers de Laval.

Les autres membres de la Fraternité des policiers de Laval qui travaillent dans des bureaux ou aux enquêtes judiciaires exerceront eux aussi des moyens de pression, en ne remplissant pas, par exemple, certains formulaires de routine.

Un vote de désaffiliation à la FPQ

Cette réunion syndicale a aussi été marquée par un vote de désaffiliation à la Fédération des policiers du Québec. Officiellement, la Fraternité des policiers de Laval quittera cet organisme à la fin d'avril, soit au moment où sa cotisation viendra à échéance.

Même si des pressions ont été exercées pour que Laval ne quitte par la Fédération, à laquelle seuls les policiers municipaux de la Communauté urbaine de Montréal et ceux de Sept-Îles n'appartiennent pas, M. Nadon a souligné que cette décision avait été prise après mûre réflexion. «Elle a été très difficile à prendre et elle est irrévocable», a-t-il précisé.

«Nous ne claquons pas la porte de la Fédération, nous sommes cependant convaincus d'un affaiblissement du mouvement syndical chez les policiers», a ajouté celui qui a été président de la Fédération des policiers durant 10 ans et qui occupe en ce moment le poste de premier vice-président.

Une marche sur l'hôtel de ville

M. Nadon est d'avis que si les policiers lavallois veulent avoir gain de cause, c'est sur le plan local qu'ils doivent agir, en concertation avec les autres employés de la fonction publique municipale de Laval.

M. Nadon souligne que les rencontres se poursuivent avec la partie patronale mais que, s'il n'y a pas d'entente, les 2100 employés municipaux seront invités à participer à une marche sur l'hôtel de ville, le 7 septembre. Alors que les édiles y seront réunis pour leur assemblée régulière, les syndiqués pourraient participer à une épluchette de blé d'Inde.

«S'il n'y a pas d'entente, nous avons avisé les autorités municipales que nos moyens de pression n'ont pas de limite. Il vont durer tant et aussi longtemps que la loi 102 va être en vigueur. De plus, durant ces deux ans, il n'y aura aucune discussion verbale entre l'employeur et la Fraternité des policiers. Seulement des griefs seront déposés», a terminé André Nadon.



Comment résister à la tentation
lorsqu'une occasion parfaite comme celle-ci se présente ? Cette bague ravissante, créée à l'atelier de joaillerie Birks, comporte trois superbes saphirs mis en valeur par quatre diamants Birks sertis sur de l'or 14 carats.
Pour compléter l'enchantement, rien de tel qu'un magnifique collier à saphirs, assorti de boucles d'oreilles.

BAGUE À SAPHIRS
495 $
Valeur de remplacement : 800 $

LA GRIFFE BIRKS EXCLUSIVE

FOURNISSEUR OFFICIEL DES JEUX DU COMMONWEALTH
Canada 94

1240, Carré Phillips, 397-2511 • Centre Fairview Pointe-Claire, 697-5180
Centre Rockland, 341-5426 • Carrefour Laval, 688-3431
Mail Champlain, Brossard, 465-3350 • Promenades St-Bruno, 461-0011

Le vol chez les Asiatiques de Brossard : au plus 5000 $

GEORGES LAMON

■ Les enquêteurs de la police de Brossard demeurent toujours dans l'expectative à la suite du vol à main armée avec séquestration dont a été victime, tôt lundi matin, la famille Hung Chi Huynh — on parle de Vietnamiens qui pourraient être d'origine chinoise. Hung Chi Huynh, propriétaire d'un restaurant «chinois», rue de la Gauchetière, à Montréal, vit depuis quelques années, avec sa femme et ses deux enfants, dans ce quartier cossu de Brossard.

Tout ce que l'on connaît pour le moment, c'est le montant du vol en bijoux et en argent: évalué entre 3000 $ et 5000 $.

Selon l'agent Pierre Quintal, relationniste à la police de Brossard, ce crime est traité pour le moment comme un simple vol à main armée avec séquestration et non comme le résultat d'une attaque de gangs asiatiques.

«Nous ne possédons actuellement aucune preuve selon laquelle cette attaque pourrait être attribuée au *Commando de la peur*, a-t-il précisé. Toutes les hypothèses qu'on pourrait avancer sont aussi bonnes les unes que les autres.» Il a insisté sur le fait qu'il n'existait pas de gang asiatique comme tel à Brossard.

Par ailleurs, même si le fils de 15 ans, J. Chi Huynh, parlait de coups sans gravité, tentant de minimiser cette attaque, l'agent Quintal a pourtant reconnu, hier, qu'à son retour de l'hôpital, les vêtements du père étaient ensanglantés, confirmant que l'homme avait été sauvagement battu.

Il reste que les enquêteurs n'ont encore aucune piste qui pourrait leur permettre d'orienter leurs recherches: ils n'ont aucune description des agresseurs et n'ont jusqu'ici rien appris de la part des victimes pouvant les guider.

UNE PIÈCE GRATUITE ! 2 DERNIERS JOURS
*OUVERT DIMANCHE POUR VOS APPELS TÉLÉPHONIQUES

NETTOYAGE DE TAPIS



16 $ Par pièce
(Minimum de 2 pièces à ce bas prix + 3e pièce gratuite)
59 $ Spécial pour quatre pièces + 5e pièce gratuite
SUPER-OFFRE
Maison complète:
89 $ 5 pièces couloir et jusqu'à 15 marches + une pièce gratuite
45 $ Canapé de toute dimension ou 2 chaises + une pièce gratuite
ÉGALEMENT NETTOYAGE INTÉRIEUR D'AUTOMOBILE

NETTOYAGE DES CONDUITS DE VENTILATION
SPÉCIAL 39,95 $ 9$ par bouche de ventilation



NOS PROFESSIONNELS FONT DU BON TRAVAIL
Pourquoi respirer de la poussière et de la saleté nuit et jour quand les experts Steam-way peuvent facilement éliminer toute la poussière de votre maison, à un prix plus qu'abordable?
Votre maison, comme la plupart des autres, est pleine de moutons et de particules de poussière, de vieux plâtre, de clous, de copeaux de bois, de bactéries, de virus, de saleté et même quelquefois de boules de poils, qui peuvent provoquer des allergies et entraîner une augmentation des frais de chauffage et de climatisation.
NETTOYAGE DE CONDUITS DE SÉCHEUSES
Rendez-vous en soirée sans frais supplémentaires



Estimation commerciale disponible.

TÉLÉPHONEZ : DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H À 21 H 30 * SAMEDI ET DIMANCHE DE 8 H À 17 H

2 DERNIERS JOURS
pour l'offre d'une pièce gratuite.
Vous pouvez réserver pour des dates ultérieures.

SERVICES DE NETTOYAGE STEAM-WAY POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT
COMPOSEZ 333-3333
LE MEILLEUR TRAVAIL À UN PRIX EXCEPTIONNEL ET UNE MAISON SANS POUSSIÈRE ET SALETÉ
Les professionnels qui nettoient vos conduits à fond
Spécialistes en maisons avec ou sans accès aux conduits.
ON CROIT EN LA PROPRETÉ ET LA PURETÉ DE L'AIR POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT
CHÈQUES PERSONNELS



Pierre Foglia

Dessine-moi un arbre...

Rudolf Steiner est ce penseur autrichien qui, au début du siècle, a fondé l'anthroposophie, doctrine qui se propose d'harmoniser l'homme au cosmos. La préhistoire du Nouvel-Âge en quelque sorte...

Steiner a inspiré une pédagogie «de la créativité» qui est appliquée dans un réseau d'écoles privées à travers le monde. Il y a une école Rudolf-Steiner à Montréal. Une école primaire (avec jardin d'enfants) qui vient de déménager. Depuis huit ans elle louait de la CECM les locaux de l'école François-de-Laval, boulevard du Bois-de-Boulogne...

Au cours de ces huit années, la direction de Rudolf-Steiner a remplacé l'asphalte de la cour par de la pelouse. Elle a fait planter des arbres, quelques érables, un hêtre. Dans les plates-bandes autour des pelouses poussaient des tulipes, des géraniums. Il y avait une butte de terre pour jouer, et un coin potager où l'on donnait des ateliers de jardinage...

L'an dernier, la CECM a averti qu'elle voulait récupérer l'école François-de-Laval pour sa propre clientèle. Et exigé que les gens de Rudolf-Steiner leur remettent l'école dans l'état où ils l'avaient trouvée il y a huit ans : avec une cour en asphalte!

La mort dans l'âme, les gens de Rudolf-Steiner se sont résolus à couper les arbres. À aplanir la butte. Et à couvrir de gravelle les plates-bandes, le jardin et la pelouse.

Hier on attendait l'asphalte.

Puis viendront les enfants.

Cet hiver, on leur fera probablement dessiner des arbres.

J'ai demandé à la directrice de François-de-Laval le pourquoi de l'asphalte. Elle m'a répondu : «Parce que c'est la norme des écoles de la CECM».

Vous savez combien le Nouvel-Âge me pue au nez. Mais si je vous disais qu'il y a parfois de ces jours d'asphalte qui me donnent presque envie de me pitcher dans le cosmos...

Service à la clientèle

Ça cogne à la porte chez Chantale. Ça cogne fort. Bang! bang! bang!... Chantale préférerait que ce soit son chum qui aille répondre, mais il est dans la salle de bain avec le bébé. Ça recogne. Bang! bang! Qui ça peut-être? À huit heures du soir?

Deux types. Un grand noir et un petit blanc. C'est le petit blanc qui parle. Très autoritaire. Chantale ne comprend d'abord rien de ce qu'il raconte. Puis elle saisit des bouts de phrase : «Fausse déclaration, faux relevé de compteur». En même temps elle aperçoit le «Q» sur le veston des gars. L'Hydro!

— Vous êtes venus relever le compteur, c'est ça? Mon Dieu, ce n'est pas nécessaire d'en faire un show de Gestapo. Ni de déranger les gens si tard. Ni de nous accuser de vol. S'il y a une erreur, elle est absolument involontaire, on vient d'emménager...

Elle leur montre le chemin du compteur. Les deux compères investissent l'appartement comme l'armée pendant les mesures de guerre. Leur vérification faite, ils quittent l'appartement tout aussi martialement.

Chantale n'arrive pas à croire que c'est bien l'Hydro. Et si c'était des voleurs déguisés, venus repérer les lieux? Quand elle les entend rire comme des fous dans les escaliers, elle se précipite à leur suite. Elle les rejoint comme ils montent dans leur voiture. C'est bien une voiture de l'Hydro. Ils rient encore...

— Je vais déposer une plainte, les prévient Chantale, humiliée...

Le petit blanc la toise et lui lance :

— As-tu vu de quoi t'as l'air sur la rue Drolet!

Chantal qui ne voit pas le rapport — qu'est-ce qu'elle a la rue Drolet? — répète qu'elle déposera une plainte...

— «Pas de problème, bave le petit, je suis le chef de ma section, vas-y appelle!». Il se nomme et donne son numéro de téléphone.

Le lendemain, c'est sa secrétaire qui répond au numéro donné :

— Pour une plainte? Toute la surprise du monde dans la voix de la secrétaire. Comment ça une plainte? Son patron est si gentil. Vous êtes sûre que vous ne voulez pas essayer de vous entendre directement avec lui? Non, vous ne voulez pas. Qui? Une autorité supérieure pour enregistrer la plainte? La secrétaire se fait alors beaucoup plus sèche : Désolée, il n'y a pas d'autorité supérieure.

Dans le but de se refaire une réputation, l'Hydro vient paraît-il de demander à ses employés de soigner le service à la clientèle...

J'en vois plusieurs qui n'ont pas reçu la circulaire.

Summit Circle

Deux cyclistes, deux ingénieurs, Patrice Catoir et Mario Jolicoeur, pédalaient sur Summit Circle. Vous connaissez Summit Circle? Mais si, le pinacle des grandes fortunes de Westmount. Nos princes y gisent au fond de propriétés faites comme des coquillages où s'éteint la rumeur du monde dans leurs spirales glacées...

Les deux ingénieurs pédalaient si allègrement qu'emportés par leur élan ils omirent un stop... Ils furent aussitôt rejoints par une voiture qui les força à s'arrêter. L'homme qui en descendit leur tint à peu près ce discours, en anglais évidemment et sur le ton qu'on imagine :

— Vous conduisez comme des sauvages, vous êtes plus dangereux sur vos bicyclettes que moi au volant de ma Ferrari. Mon chien a subi une opération à la suite d'un accident impliquant un cycliste, et j'ai dû débourser 2600 $. Pourtant je paie 43 000 $ en taxes municipales par année pour avoir la paix. Retournez donc en bas. Essayez donc de vous trouver du travail...

Avant c'était le genre d'histoire qui me faisait rêver à la révolution.

Aujourd'hui je me contente d'aller tous les mardis soirs aux réunions des communistes anonymes.

* * *

One way en montant, la rue Messier est une toute petite rue coincée entre Fullum et Parthenais. Au 2470 exactement, un peu avant Sherbrooke, il y a un garage qui a décidé que la rue lui appartenait. Les autos en attente de réparation sont stationnées n'importe comment. Pour en entrer une, le garagiste doit en sortir une autre, le zigonage peut durer vingt minutes, toi derrière tu fermes ta gueule et t'attends. J'étais pressé, j'ai baissé ma vitre...

— Et moi alors, qu'est-ce que je fais?

— Toi tu fermes ta gueule et t'attends!

Avant je serais descendu de mon char. Je serais allé voir les voisins qui se font écoeurer par le bruit, les odeurs, le trafic. J'aurais dit : C'est écoeurant, la ville ne fait rien...

Aujourd'hui je me contente de rêver à Summit Circle.

La rentrée avec Compaq chez COMPUCENTRE®

Complet avec moniteur, disque rigide et logiciels

Meilleure qualité d'ordinateur personnel à plein rendement

(Tous les modèles de bureau sont extensibles en utilisant le processeur OverDrive de Intel ou le processeur VersaChip de Compaq)

Comprend la garantie limitée Compaq de 3 ans
1 an sur place* 7 jours/24hrs
Ligne de soutien technique Compaq
sans frais 1-800-248-6553



Agenda Couleur Contura
- 386SLC 25MHz • 4Mo RAM
- Disque rigide 120 Mo
- 1 unité de disque 3 1/2"
- Serrure • Boule roulante
- Mise en veilleuse
- Connecteur VGA
- Pile longue durée Nicad (3 1/2 hrs)
- DOS 6.0 • Windows • EZ Help
- PFS:WindowWorks

2388.88 Système Complet



Système d'ordinateur 486SX 25Mhz
avec moniteur couleur SVGA 14"
- 4Mo RAM • Disque rigide 120Mo
- 1 unité de disquette 3 1/2" et 5 1/4"
- 3 fentes d'expansion
- Graphiques vidéo "local bus"
- Fax/modem 2400 baud interne
- Souris • DOS 6.0 • Windows
- PFS:WindowWorks

1999.88 Système Complet
Avec disque rigide 240Mo 2199,88



Système d'ordinateur 486DX 33Mhz
avec moniteur couleur SVGA 14"
- 4Mo RAM • Disque rigide 120Mo
- 1 unité de disquette 3 1/2" et 5 1/4"
- 3 fentes d'expansion
- Graphiques vidéo "local bus"
- Fax/modem 2400 baud interne
- Souris • DOS 6.0 • Windows
- PFS:WindowWorks

2399.88 Système Complet
Avec disque rigide 240Mo 2599,88



Système d'ordinateur Multimedia
avec moniteur couleur SVGA 14"
et plusieurs logiciels inclus
- 486SX 25MHz • 4M0 RAM
- Disque rigide 120Mo • Lecteur CD-ROM
- 1 unité de disquette 3 1/2" • Microphone
- Carte de son Mediavision 16 bit
- 3 fentes d'expansion
- Haut-parleurs externe • Souris
- Graphiques vidéo "local bus" • Windows
- PFS:WindowWorks • DOS 6.0

Titre de logiciels CD
- Compton's Multimedia Encyclopedia
- Where in the World is Carmen San Diego?
- Graphic Works • Mayo Family Health Book

2599.88 Système Complet

Pour moniteur 1024 non-entrelacé avec n'importe lequel ordinateur de bureau, ajoutez ...100,00

COMPAQ

© 1993 Compaq Computer Corporation. Tous droits réservés. COMPAQ, marque déposée au U.S. Patent et Trademark Office. Contura et ProLinea sont des marques de commerce de Compaq Computer Corporation. Les écrans, batteries et certaines options bénéficient d'une garantie d'un an. * Ce service est assuré par des fournisseurs de service sous contrat et n'est pas offert dans certaines régions. Certaines restrictions et exclusions s'appliquent. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le Centre de Service à la clientèle de Compaq au 1-800-248-6553.

COMPUCENTRE®
"Les spécialiste de l'ordinateur personnel"
Depuis 1976
60 magasins à travers le Canada
COMPUCENTRE est une marque déposée de Les Entreprises Hartco Inc.

RÉGION DE MONTRÉAL
- Galeries D'Anjou
- Carrefour Laval
- Mall Champlain
- Centre Fairview
- Place Alexis-Nihon
- Place Bonaventure
- Promenades St-Bruno
- Place Vertu
- Place Bourassa
- Place Rosemère
- Centre Rockland

VILLE DE QUÉBEC
- Galeries de la Capitale
- Place Laurier
- Place Fleur de Lys

SHERBROOKE
- Carrefour de l'Estrie

SOREL
- Promenades de Sorel

CHICOUTIMI
- Place du Royaume

DRUMMONDVILLE
- Promenades Drummondville

DIRECTEMENT DU FABRICANT!

• N'ATTENDEZ PLUS... C'EST LE TEMPS DE REDÉCORER! •

1re QUALITÉ, C'EST GARANTIE!



C'EST LE MEILLEUR TEMPS POUR RENOUVELER VOTRE DÉCOR!
Nous vous offrons la solution idéale, quelqu'en soit votre goût ou votre budget!

EXEMPLE
CHANGEZ VOTRE DÉCOR POUR AUSSI BAS QUE 12.49 Store seulement
Store plissé en tissu «Classique», 36" x 45" Choix de 7 couleurs

OU PROFITEZ DE NOTRE SUPER SPÉCIAL DE STORES GRATUITS...

SUR PRESQUE TOUS NOS STORES
STORES VERTICAUX, HORIZONTAUX STORES PLISSÉS ET STORES DE TOILE:
Les articles gratuits ou à ½ prix doivent être de valeur égale ou inférieure aux articles achetés. L'offre ne s'applique pas aux articles ci-dessous.
Achetez-en 1, obtenez-en 1 DE PLUS À ½ PRIX
Achetez-en 3, obtenez-en 1 DE PLUS GRATUIT
Achetez-en 5, obtenez-en 2 DE PLUS GRATUITS
Achetez-en 7, obtenez-en 3 DE PLUS GRATUITS

CHOIX ÉNORME DE 20,000 STYLES ET COULEURS DE STORES DE TOUT GENRE, FABRIQUÉS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

LE PLUS GRAND CHOIX AU PAYS, FABRIQUÉS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

VERTICAUX
RAIL DE LUXE, GARANTIE À VIE!
MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ/PRIX!
PVC 3½" 3 couleurs | ALUM. 3½" 4 couleurs | TISSUS 3½" 5 couleurs
75" x 84"
PORTE-PATIO SPÉCIAL 24.99
NOUS FABRIQUONS TOUTE AUTRE GRANDEUR PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ, AU PLUS BAS PRIX!

VERTICAUX EN ALUMINIUM DE LUXE 3½ Choix de 8 couleurs!
75" x 84" en stock 39.99
Nous fabriquons toutes les grandeurs PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ

MINI-STORES VERTICAUX EN PVC 2" Choix de 6 couleurs!
75" x 84" 49.99
Nous fabriquons toutes les grandeurs PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ

PERSONNE NE BAT NOS PRIX POUR LES STORES!
STORES HORIZONTAUX FAITS SUR MESURE
...aux prix de stores déjà fabriqués!
MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ/PRIX SUR LE MARCHÉ!
1", 100% ALUMINIUM • «FLEUR DE LYS» 30 couleurs!

Hauteur ▼ / Largeur	18 à 24"	25 à 36"	37 à 48"	49 à 60"	61 à 72"	73 à 84"
18 à 24"	23.99	26.99	29.99	34.99	38.99	42.99
25 à 36"	26.99	29.99	34.99	40.99	44.99	49.99
37 à 48"	28.99	33.99	39.99	45.99	51.99	57.99
49 à 60"	32.99	38.99	45.99	50.99	56.99	64.99
61 à 72"	35.99	42.99	50.99	57.99	63.99	72.99

STORES HORIZONTAUX FAITS SUR MESURE
• Aluminium • Tissu • Micro ½" • Mini 1" ... LE PLUS GRAND CHOIX AU
• PVC • Bois • 500 couleurs • Macro 2" PLUS BAS PRIX, GARANTI!

STORES PLISSÉS en TISSU 1/2 PRIX!
Jusqu'à épuisement du stock
EN STOCK, STYLE «CLASSIQUE», 7 COULEURS

GRANDEUR	RÉG.	1/2 PRIX	GRANDEUR	RÉG.	1/2 PRIX	GRANDEUR	RÉG.	1/2 PRIX
18x45	13.99	6.99	44x45	30.99	15.49	30x64	28.99	14.49
20x45	15.99	7.99	48x45	32.99	16.49	31x64	30.99	15.49
23x45	17.99	8.99	54x45	37.99	17.99	35x64	31.99	15.99
24x45	18.99	9.49	60x45	43.99	21.99	36x64	32.99	16.49
26x45	19.99	9.99	64x45	54.99	27.49	38x64	37.99	18.99
27x45	20.99	10.49	72x45	65.99	32.99	40x64	40.99	20.49
30x45	21.99	10.99	18x64	18.99	9.49	44x64	42.99	21.49
31x45	22.99	11.49	20x64	20.99	10.99	48x64	43.99	21.99
35x45	23.99	11.99	23x64	21.99	10.99	54x64	48.99	24.49
36x45	24.99	12.49	24x64	23.99	11.99	60x64	64.99	27.49
38x45	25.99	12.99	26x64	25.99	12.99	64x64	65.99	32.99
40x45	26.99	13.49	27x64	26.99	13.49	72x64	76.99	38.49

HORIZONTAUX EN STOCK! NOUS AVONS LE PLUS GRAND CHOIX DE STYLES ET COULEURS AU PAYS!
MINI-STORES HORIZONTAUX PVC 1" EN STOCK
Vinyle 1re qualité! Couleurs: Blanc, ivoire
LIQUIDATION DE COULEURS DISCONTINUÉES! Choix de 10 couleurs 101 grandeurs à partir de seulement 1.99 Certaines couleurs ne sont pas disponibles dans toutes les grandeurs

Larg.	Haut. 45"	Haut. 64"	Larg.	Haut 45"	Haut 64"
20 x	2.75	5.99	40 x	6.49	10.75
22 x	2.99	6.19	44 x	6.99	10.99
24 x	2.69	6.25	48 x	8.39	11.25
26 x	2.99	6.69	54 x	8.99	12.99
27 x	4.25	6.75	60 x	9.75	13.75
30 x	3.99	7.25	64 x	11.99	14.99
33 x	5.49	7.99	72 x	12.99	17.99
36 x	5.49	8.25	Porte patio 78" x 84" 28.99		

LIQUIDATION DE 15 COULEURS DISCONTINUÉES!
MINI-STORES HORIZONTAUX ALUMINIUM 1" «OSLO» EN STOCK

Larg.	45"	64"	78"	Larg.	45"	64"	78"	Larg.	45"	64"	78"	Larg.	45"	64"	78"
16"x	6.49	9.99	14.99	31"x	17.99	23.99	29.49	42"x	27.99	37.99	43.99	62"x	43.49	51.99	61.99
18"x	6.99	10.99	15.99	32"x	18.99	24.99	29.99	44"x	29.99	39.99	45.99	64"x	44.99	53.99	65.99
20"x	7.99	11.99	16.99	33"x	19.99	25.99	30.49	46"x	33.99	42.49	47.99	66"x	45.99	55.99	67.99
22"x	10.49	15.49	19.49	34"x	20.99	26.99	30.99	48"x	35.99	43.99	48.99	68"x	46.99	57.99	69.99
24"x	11.99	17.49	20.99	35"x	21.49	27.49	31.49	50"x	36.99	44.49	49.99	70"x	47.99	59.99	71.99
26"x	12.99	17.75	24.99	36"x	21.99	28.99	31.99	52"x	37.99	44.99	50.99	72"x	48.99	61.99	73.99
27"x	13.99	17.99	26.99	37"x	22.99	30.99	34.99	54"x	38.99	45.49	51.99	Pour porte-patio			
28"x	14.99	19.99	27.99	38"x	23.99	31.99	36.99	56"x	39.99	45.99	52.99	66"x 84"		78"x 84"	
29"x	15.99	20.99	28.49	39"x	24.99	34.99	39.99	58"x	40.99	46.49	53.49	69.99		74.99	
30"x	16.99	21.99	28.99	40"x	25.99	35.99	41.99	60"x	41.99	46.99	53.99				

STORES DE FENÊTRES
1re QUALITÉ, Stores opaques blanc

Grandeurs	Unis	Franges	Grandeurs		
28¼x58	8,49	12,49	64¼x58	UNI	29,49
37¼x70	9,49	14,49	64¼x70	UNI	30,49
37¼x82	14,49	20,49	73¼x58	UNI	30,49
43¼x70	15,49	20,49	73¼x70	UNI	31,49
43¼x82	17,49	22,49	78¼x70	UNI	48,49
49¼x70	18,49	23,49	85¼x70	UNI	64,49
49¼x82	20,49	28,49	97¼x70	UNI	76,49
55¼x70	26,49	31,49	109¼x70	UNI	87,49
55¼x82	27,49	33,49			

Pour porte-patio 72¼x90 UNI 49,49
TOUJOURS AUX PLUS BAS PRIX!

STORES PLISSÉS EN TISSUS en stock
"BRIGHTON" "MIRAGE" 6 couleurs 6 couleurs
"DUCHESSE" Dentelle blanche ou ivoire
1/2 PRIX! Jusqu'à épuisement du stock

Springmaid PERCALE
ACHAT SPÉCIAL SUR LES DRAPS EN PERCALE 100% COTON!
DRAPS EN PERCALE «COTTON CLASSICS» de SPRINGMAID Couleurs unies
POUR UN «LOOK» UNI OU COORDONNÉ
DRAPS EN PERCALE LUXUEUX, IMPRIMÉS style DAMASK «NILE» Motif imprimé Damask
Draps plats ou contours en percale 100% coton peigné. Couleurs: vert chasseur, violet, blanc, thé rose.

	NOTRE PRIX RÉGULIER	PRIX DE VENTE ANTÉRIEUR	LIQUIDATION
Simple	26.99 ch.	14.99 ch.	9.99 ch.
Double	44.99 ch.	29.99 ch.	21.99 ch.
Reine	64.99 ch.	44.99 ch.	29.99 ch.
Roi	84.99 ch.	59.99 ch.	36.99 ch.
Taies rég.	44.99 pre.	29.99 pre.	16.99 pre.
Taies roi	49.99 pre.	34.99 pre.	19.99 pre.

COUETTE CONTINENTALE
Hollofil DuPont à 100%. Ressemble au duvet véritable mais c'est lavable et non-allergène. Choix de blanc, ivoire, rose, menthe ou pêche.
SIMPLE 42.99 DOUBLE 52.99 REINE 62.99 ROI 72.99

ENSEMBLES DE DRAPS en PERCALE
Ensembles en percale 180 fils/p.c. à des prix incroyablement bas!
SIMPLE 16.49 DOUBLE 26.49 REINE 32.49 ROI 47.49

OREILLERS EN POLYESTER, PLUME, MÊME EN DUVET...
Achetez-en un à notre bas prix rég.
OBTENEZ-EN UN DEUXIÈME POUR SEULEMENT 4.99 (valeur égale ou inférieure)

ENSEMBLES DE DRAPS EN FLANNELETTE «WABASSO»
L'ensemble comprend 1 drap plat, 1 drap contour, 2 taies d'oreiller (1 pour lit simple)

	Rég.	Spécial
Simple	39.99	21.49 l'ens.
Double	49.99	27.49 l'ens.
Reine	59.99	31.49 l'ens.

DRAPERIES SUR MESURE PLUS GRAND CHOIX DE TISSUS MEILLEUR PRIX ET CONFECTION GARANTIE!
SERVIETTES «VANTAGE STRIPE» de CANNON ROYAL FAMILY 5 COULEURS AU CHOIX!
100% coton! Rayure européenne, bordure de tissage «Super-lux»

	Grandeur	Prix rég.	Liquidation
Bain(X-L)	27"x52"	24.99	9.99 ch.
Main	16"x28"	16.99	6.99 ch.
Déparb.	13"x13"	7.99	3.99 ch.

NOUVEAU CHEZ AU BON MARCHÉ: Super-rayon de literie juvénile «CLUB-ENFANT»
Literie coordonnée de LAWRENCE ou WABASSO:
ENSEMBLE DE DRAPS 3 MCX Lit simple, Rég. 24.99 SUPER SPÉCIAL 16.99 l'ens.
DOUILLETTE RÉVERSIBLE Lit simple, Rég. 29.99 SUPER SPÉCIAL 22.99 ch.
Literie coordonnée WABASSO DISNEY: Mickey Mouse en vedette! Motifs: "Disney Graphics", "Tour De Mick", "Mickey Hollywood", "Chaq Mickey", "Mickey Mouse Parks".
ENSEMBLE DE DRAPS 3 MCX Lit simple, Rég. 39.99 SUPER SPÉCIAL 27.99 l'ens.
DOUILLETTE RÉVERSIBLE Lit simple, Rég. 59.99 SUPER SPÉCIAL 47.99 ch.

RIDEAUX DE DOUCHE EN TISSU IMPERMÉABLE ou avec doublure. Modèles imprimés ou unis. Rég. 49.99 SPÉCIAL 19.99
DOUILLETTES ET COUVRE-LITS ASSORTIS Nouvelle sélection! Simple, double, reine EN SOLDE BAS PRIX 21.99 ch.

• STORES DE TOUT GENRE • DRAPERIES • DOUILLETTES • COUVRE-LITS • DUVETS • DR... • SERVIE...APPES ET NAP... • ACCESSOIRES ...UISINE ET DE SALLE DE BAINS • STORES DE TOUT GENRE • DRAPERIES • DOUILLETTES...

3500 boul. St-Joseph est
entre les boulevards St-Michel et Pie IX
En affaires depuis 44 ans, des MILLIONS de clients satisfaits!
tél.: 259-3500 OU COMMANDEZ PAR FAX AU: 259-3141

Au Bon Marché
• Le plus grand centre d'escompte en décoration au Canada! •

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au mercredi: 9h15-18h
Jeudi, vendredi: 9h15-21h
Samedi 9h -17h
Fermé le dimanche
Les soldes dans cette annonce ont préséance sur toute publicité antérieure.
PAIEMENT DIRECT
Chèques acceptés



Deux fois moins de morts sur l'eau cet été qu'en 1992

MARIE-ANNE POUSSART

■ Le bilan des accidents nautiques est moins lourd que celui de l'été dernier. Selon les statistiques, il y a eu deux fois moins de morts qu'en 1992.

En effet, cinq personnes ont perdu la vie dans des accidents sur les eaux du Saint-Laurent et ses voies navigables depuis le premier mai, alors que le nombre de victimes s'élevait à dix, l'an dernier.

Deux d'entre elles sont mortes à la suite d'une collision survenue sur la rivière des Prairies; deux personnes se sont noyées dans la région de Sept-Îles, l'une faisait de la planche à voile et l'autre du catamaran. Dans la région de Montréal, un homme est aussi tombé d'une embarcation et son corps n'a pas été repêché.

Par ailleurs, la Garde côtière canadienne a reçu 741 appels à l'aide, soit 16 de plus qu'en 1992, selon les statistiques compilées au 17 août.

«Le nombre d'incidents suit toutefois de près la courbe normale, cet été», note la statisticienne Yolande Morin, du Centre de sauvetage maritime de la Garde côtière canadienne à Québec. «Nous avons néanmoins remarqué une hausse de 37 p. cent des chavirements et une réduction aussi importante du nombre d'échouements.» Outre ces données, les statistiques démontrent que deux fois plus de vies ont été sauvées cette année, soit 295 contre 169 l'an dernier.

Parmi les incidents qui se sont produits, il y a eu 505 appels de capitaines désemparés, 11 naufrages, cinq collisions entre deux navires, deux collisions avec un objet fixe et huit incendies.

Selon Mme Morin, moins de 10 p. cent des accidents qui surviennent sont reliés à l'alcool ou à des excès de vitesse. «Environ 35 p. cent des incidents sont dus à un manque d'expérience. Les gens s'aventurent sur l'eau sans avoir les connaissances nécessaires.» D'après elle, ce pourcentage élevé serait directement lié au fait qu'aucun permis n'est nécessaire pour s'adonner à la navigation de plaisance. «Plusieurs personnes auraient cependant avantage à suivre des cours», souligne-t-elle.

Les statistiques par région indiquent une forte hausse du nombre d'incidents dans le Richelieu, dans la rivière des Outaouais, le lac Saint-François et le Saguenay. Dans les régions de Montréal, Québec, Rimouski et Baie-Comeau, de même qu'au lac Saint-Louis, les appels à l'aide ont été moins nombreux que l'an dernier.

Par contre, le lac des Deux-Montagnes reste l'endroit d'où provient le plus grand nombre d'appels à l'aide en raison du fort achalandage. Il y a eu 109 incidents de tous genres durant l'été.

Le relevé hebdomadaire démontre, quant à lui, un taux d'incident supérieur à la normale au cours des semaines allant du 19 au 25 juin, du 10 au 16 juillet et du 7 au 13 août.

Aucun agent de la Sûreté du Québec n'a été en mesure de nous fournir de statistiques sur les incidents survenus sur les étendues d'eau ne faisant pas partie du territoire de la Garde côtière. Celle-ci précise cependant que les statistiques fournies incluent tous les accidents mortels survenus au Québec.

Financement du train de banlieue: appui à la surtaxe d'immatriculation des véhicules

■ Le président de l'Association des conseils intermunicipaux de transport (CIT), Paul Mercier, appuie le président de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal qui suggère que la surtaxe d'immatriculation des véhicules serve au financement du train de banlieue.

Les déclarations de Robert Perreault, qui est aussi président du Conseil métropolitain de transport (CMTC), ont provoqué un tollé de la part de maires membres de l'organisme qui régit le transport en commun sur les îles de Montréal et Jésus ainsi que sur la Rive-Sud.

M. Mercier, qui quittera bientôt son poste de maire de Blainville, se dit en désaccord avec le ministre des Transports, Sam Elkas, qui veut faire payer les municipalités pour une partie du financement.

Cette surtaxe, actuellement prélevée dans toute la grande banlieue de Montréal, est entièrement versée aux sociétés de transport membres du CMTC. «En affectant cette surtaxe au train de banlieue, on corrigerait une flagrante injustice», croit M. Mercier, devenu candidat du Bloc québécois dans le comté Blainville-Deux-Montagnes.

Dans son discours, livré devant des collègues de la région des Laurentides, M. Mercier a exhorté les maires à ne pas laisser tomber le dossier de la décentralisation.

La Ville a omis de réclamer son loyer à une entreprise de construction

ANDRÉ NOËL

■ Pendant plus d'un an, la Ville de Montréal a omis de réclamer ses loyers à une firme de grands travaux installée sur ses terrains, selon des documents obtenus par Marvin Rotrand, conseiller municipal de l'opposition.

Depuis 1990, Legault et Touchette Inc. occupe des terrains de 26 545 mètres carrés dans l'immense décharge publique connue sous le nom de carrière Miron - renommée «Centre de tri et d'élimination des déchets» (CTED) depuis son achat par la Ville de Montréal.

Une partie des terrains est cédée gratuitement par la Ville, en échange de divers services. D'autres terrains sont loués pour le concassage de béton.

Les fonctionnaires du CTED ont signé un bail avec Legault Touchette sans prévenir le comité exécutif de la ville, indique une note interne obtenue par M. Rotrand. Mais surtout, ils ont ensuite omis de percevoir le loyer pendant de nombreux mois.

De juin 1991 à avril 1992, Legault Touchette n'a rien payé. M. Rotrand a commencé à s'intéresser au dossier. Il a demandé tous les documents en vertu de la Loi d'accès à l'information.

Le 6 avril 1992, le surintendant du CTED, Jacques Gagnon, réclame les loyers à Legault Touchette: un arrérage de 395 000 $, couvrant une période s'étendant du 1er juin 1991 au 30 avril 1992.

Legault Touchette réagit et prétend qu'il y a erreur. La firme soutient qu'elle a fait du concassage seulement sur un tout petit terrain de 1 200 mètres carrés, et seulement du 1er juin au 31 octobre 1991. M. Gagnon lui donne raison. Il ramène la dette de 395 000 $ à 8 000 $.

M. Rotrand ne croit pas que Legault Touchette faisait du concassage seulement sur 1 200 m². Cela représente environ la superficie d'un terrain résidentiel en banlieue. «Plus de 60 000 voyages de camions ont été entreposés sur ce terrain de 1990 à 1992, affirme M. Rotrand. Comment voulez-vous que cela tienne sur un terrain de 100 pieds par 125 pieds (environ 1200 m²)?»

En fait, le fouillis le plus total semble régner. En 1990, le bail avec la firme Legault Touchette prévoyait un loyer de 7 500 $ par mois, pour un terrain de 5 625 m². En juin 1991, Legault Touchette demande de louer 10 000 m² pendant un an, toujours au prix de 16,25 $ le mètre carré. Mais elle finira par payer pour 1 200 m² pendant cinq mois.

Dès 1990, l'assistant-directeur du module expertise et courtage immobilier de la ville, Renaud Paradis, se plaignait de la façon dont le dossier était géré.

Le surintendant du CTED, Jacques Gagnon, a dit hier à *La Presse* qu'il s'agissait là de débats internes, qui avaient été réglés depuis. Il a affirmé que tout avait été fait dans les normes. Selon lui, la réclamation de 395 000 $ d'arrérages était une «erreur»: Legault Touchette ne devait pas plus de 8 000 $.

La semaine dernière, M. Rotrand révélait qu'une autre entreprise privée installée dans la carrière Miron, Rebuts solides canadiens Inc., ne payait aucune facture d'électricité à la ville de Montréal. Selon lui, la compagnie devait environ 60 000 $ au début de 1993.

M. Rotrand, membre de la Coalition démocratique, a décidé d'étaler un dossier de mauvaise gestion de l'administration municipale, chaque semaine, pendant les mois qui viennent. Selon lui, les Montréalais pourraient payer moins de taxes si les fonds étaient mieux gérés.

Les syndicats des employés de la Ville préparent une riposte commune

■ Les syndicats des 13 000 employés de la Ville de Montréal préparent pour mardi prochain une riposte commune aux demandes de la municipalité qui veut geler les salaires et modifier les conditions de travail.

Les dirigeants syndicaux doivent se réunir en front commun mardi pour évaluer la situation et étudier d'éventuels moyens de pression si les négociations avec la Ville demeurent dans l'impasse.

Les négociations ont été rompues, lundi soir dernier, entre la Ville et le syndicat des 5 000 cols blancs, tandis que des pourparlers intensifs se sont poursuivis cette semaine avec les autres syndicats, sauf ceux des avocats et procureurs avec lesquels le dialogue est également rompu, a confirmé hier un porte-parole de l'administration municipale.

Chez les cols blancs, le syndicat reproche à la Ville de vouloir «établir des moyens de contrôle à sens unique», sans la participation syndicale dans la réorganisation du travail. Les représentants de la Ville ont claqué la porte des négociations lundi pour «permettre au syndicat de reconsidérer sa position», a commenté le négociateur en chef de la municipalité, M. Michel Brousseau.

La Ville a fixé au 27 août (demain) la date limite pour en arriver à une entente avec ses syndicats. S'il n'y a pas d'accord, l'administration appliquera la Loi 102 qui permet aux municipalités de bloquer les salaires pendant deux ans et de réduire d'un p. cent la masse salariale.

M. Brousseau a cependant indiqué que la date limite de vendredi pourrait être «étirée» s'il existe des chances d'arriver à une entente négociée.

ARCHAMBAULT MUSIQUE
LA PLUS GRANDE MAISON DE MUSIQUE AU QUÉBEC
Maintenant ouvert le mercredi soir et le dimanche (12h à 17h)
GRAND SOLDE
plus de 60 pianos à prix exceptionnels !
Prix spéciaux sur nos pianos à queue utilisés pour les concerts
Jusqu'au 5 septembre, profitez de nos rabais sur les pianos YAMAHA utilisés cet été aux camps musicaux Orford et Lanaudière
Avec vous depuis presque 100 ans
500, RUE SAINTE-CATHERINE EST BERRI UQAM (514) 849-6201

SEARS
TOUS LES PNEUS, BATTERIES D'AUTO ET SERVICES POUR L'AUTO
4 DERNIERS JOURS NE PAYEZ PAS AVANT MARS 1994*
*Sur approbation du service du crédit pour achat porté à votre compte Sears
OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU 29 AOÛT 1993.
Détails en magasin.
PNEUS GUARDSMAN^MD PLUS Faits par Uniroyal Goodrich. Prix à partir de 32,99 CH. P155/80R13
NE PAYEZ PAS AVANT MARS 1994*
BATTERIES DIEHARD^MD DE SEARS
TOUS LES PNEUS SEARS PERFORMANTS, POUR VOITURE DE TOURISME ET CAMIONS LÉGERS
ROADHANDLER^MD FAIT POUR SEARS PAR MICHELIN, PIRELLI ARMSTRONG ET PLUS ENCORE
NE PAYEZ PAS AVANT MARS 1994*
SERVICES POUR L'AUTO... FREINS, MISE AU POINT ET PARALLÉLISME
LA CLÉ DE L'ULTRA SERVICE^MC
SEARS
Attendez-vous à plus
Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, St-Bruno: 441-6603, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2509, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1993, Sears Canada Inc.
Tous les articles ou services annoncés dans cette page ne sont pas offerts dans tous les magasins Sears.

De l'entrée à la sortie, si facilement!
Voici la nouvelle imprimante LaserJet 4L de HP. La solution d'impression personnelle.
Abordable: La LaserJet la plus abordable jamais vue! Fonction marche/arrêt intelligente, conception peu énergivore, fonction Économode économisant le toner.
Multi-fonctions: Mémoire intégrée de 1 méga-octets plus technologie de rehaussement de mémoire, 26 polices internes de caractères à taille variable.
Rendement élevé: Impression professionnelle de qualité en 300 points au pouce, 4 pages à la minute, plus technologie de rehaussement de définition, toner microfin.
Facile à utiliser: Panneau de commande à un seul bouton; logiciel Explorer de HP gérant les fonctions d'impression à partir de votre O.P.; compacte; travaille avec la plupart des logiciels courants — branchez et amusez-vous!
Appelez-nous: 1-800-387-3867, poste 174, pour de plus amples renseignements ou pour connaître le nom du concessionnaire le plus près.
Si ce n'est pas une LaserJet, ce n'est rien qu'une imprimante à laser.
LA SOLUTION D'IMPRESSION PERSONNELLE
HEWLETT PACKARD

La vision de l'avenir.
Il est désormais possible de regarder votre émission télévisée favorite tout en vous acquittant de vos tâches quotidiennes telles que l'arrosage de votre jardin par exemple! Grâce à votre télévision à projection personnelle Virtual Vision Sport^mc vous pouvez regarder la télévision au lit sans réveiller toute la famille... Comment est-ce possible?
La télévision à projection personelle Virtual Vision Sport^mc vous permet de regarder une image "grand écran" à partir d'une paire de lunette spécialement conçue et connectée à un synthonisateur miniature portatif pouvant s'attacher à votre ceinture. Virtual Vision Sport^mc se branche également sur votre camèscope si vous souhaitez regarder simultanément ce que vous filmez ou bien si vous tenez le caméra en l'air, au-dessus d'une foule. C'est trop beau pour être vrai? Venez essayer cette merveille à l'un de nos magasins en profitez-en pour remplir un coupon de participation à notre grand tirage, vous courrez la chance de gagner une Virtual Vision Sport !
Le futur est présent chez Audio Centre...
Virtual Vision Sport
PARTICIPEZ À NOTRE GRAND TIRAGE D'UNE TÉLÉVISION À PROJECTION PERSONNELLE!
1395$
audio centre
5260, rue Sherbrooke o. (Décarie) 482-4420
1970, boul. Le Corbusier, Laval 687-3627
8080, boul. Taschereau o., Brossard 466-1999

Même le sida ne devrait pas faire diminuer la population mondiale

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Il n'y a pas de maladie, d'épidémie, de violence, même en Afrique où le sida fait des ravages, qui freineront la croissance de la population mondiale dans un avenir prévisible.

C'est un fait fondamental qui ressort de la première journée des importantes assises que les démographes du monde entier tiennent jusqu'à mercredi prochain à Montréal.

Un millier d'experts sont en effet réunis au Palais des congrès, dans le cadre du 22e congrès de l'« Union internationale pour l'étude scientifique de la population ».

Ils sont les invités de l'Association des démographes du Québec et de la Canadian Population Society (400 membres); ils préparent, en quelque sorte, la grande conférence que l'ONU tiendra l'an prochain au Caire sur ce vaste sujet de la démographie. Le précédent congrès a eu lieu à Delhi il y a quatre ans. Les questions de la santé physique des personnes se sont trouvéee au coeur des délibérations hier.

Le sida

Le professeur Henri Leridon est chercheur à l'Institut de démographie de France et professeur à l'Institut d'études politiques et à l'École de statistiques. En Afrique, a-t-il expliqué, là où l'épidémie de sida sévit avec le plus de force — la proportion des séropositifs atteint 40 p. cent dans certains pays — on ne peut s'attendre, malgré cela, à une diminution de la population.

La croissance démographique d'Afrique, a-t-il précisé, est tellement dynamique que le sida n'aura que pour effet de réduire d'un point le taux de croissance général : de trois à deux par exemple. En Chine et en Inde, malgré la réduction du nombre des naissances, la population continue de croître de 16 millions d'individus par année dans les deux pays.

En Afrique, selon M. Leridon, la croissance de la population ne pourra éventuellement être contrôlée que par une modification des comportements, telle la constitution de cellules familiales monogames.

Pour les pays occidentaux, le sida n'a qu'une influence minuscule sur les populations. Il est vrai qu'avec 300 000 séropositifs, la France est gravement atteinte (dans des proportions semblables à celles du Canada), mais l'impact sur la croissance de la population est négligeable. Il n'empêche que le fléau est terrible et les citoyens devront apprendre à devenir plus prudents. Une récente recherche faite auprès de 20 000 Français établit que les jeunes gens sont encore téméraires; ils présument toujours trop de la qualité de la personne avec laquelle ils entrent en relations sexuelles, a noté M. Leridon.

Le tabagisme

Le docteur Jacques Légaré est l'organisateur québécois du congrès. Il a rappelé à *La Presse* que dans les pays industriels, le tabagisme est beaucoup plus préoccupant que le sida. Dans une communication faite dans un atelier bondé sur les comportements et la santé, signée avec ses collègues Nicole Marcil-Gratton et François Pelletier, il a rappelé que l'habitude de fumer se trouve en relation directe avec l'apparition des cancers.

Le tabagisme contribue, par des effets de synergisme, à tuer plus de citoyens que les accidents de la route et, certainement, que le sida. Le tabac, dit le docteur Légaré, « constitue une source importante de décès évitables; 30 000 études scientifiques ont confirmé l'association entre le tabagisme et le cancer »; mais si la consommation des hommes diminue, celle des femmes est en vertigineuse ascension. La mortalité féminine aussi, dans certaines catégories de décès.

La violence

La violence, elle, ne fera pas non plus diminuer considérablement la population. Le démographe québécois Robert Bourbeau a révélé les résultats de la recherche qu'il a effectuée pour le compte de l'Organisation mondiale de la santé. La violence — y compris les suicides — ne compte que pour 8,4 p. cent de l'ensemble des décès chez les hommes, 4,4 p. cent chez les femmes, et ce dans les 24 pays industrialisés étudiés, y compris le Canada. Toutefois, la violence compte pour 72 p. cent des causes de décès chez les 15-29 ans. Dans les 24 pays, quelque 477 000 personnes sont décédées de mort violente chaque année entre 1985-1989.

Selon M. Bourbeau, le Canada ne compte pas parmi les pays où la mort violente est la plus élevée statistiquement. Sur une échelle de cinq catégories, le Canada se trouve au troisième rang, avec les États-Unis, avec 78 morts violentes par 100 000 habitants. C'est juste en-dessous de la moyenne générale de 88. C'est en Finlande et en Hongrie que les morts violentes sont les plus nombreuses: 131 et 188 respectivement (par 100 000). C'est en Irlande, en Italie, en Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède que les taux sont les plus bas.



2 SEMAINES SEULEMENT
SOLDE DE PNEUS
GOODYEAR DANS TOUTE LA VILLE
BAS PRIX POUR LIQUIDATION IMMÉDIATE

RADIAUX TOUTES SAISONS CORSA GT
À PARTIR DE 29,95 $ 145R13 74S

Dimension	Prix de liquidation
Corsa GT 145R13 74S	29,95 $
Corsa GT 155R13 78S	37,95
Corsa GT 175/70R13 82S	48,95
Corsa GT 185/70R14 88S	54,95
Invicta GL P205/70R14 BBTÉ	75,95

TOUTES SAISONS ARRIVA
À PARTIR DE 45,95 $ P155/80R12 SL1 LN

Dimension	Prix de liquidation
P155/80R12 SL1 LN	45,95 $
P155/80R13 SL1 BBTÉ	47,95
P185/80R13 SL1 BBTÉ	63,95
P185/70R14 SL1 BBTÉ	67,95
P195/75R14 SL1 BBTÉ	67,95
P205/75R14 SL2 BBTÉ	74,95
P205/75R15 SL2 BBTÉ	78,95
P215/75R15 SL2 BBTÉ	81,95
P235/75R15 SL2 BBTÉ	89,95

CAMIONNETTES ET FOURGONNETTES
À PARTIR DE 64,95 $ S4S P235/75R15 105S BBTÉ

Dimension	Prix de liquidation
S4S P235/75R15 105S BBTÉ	64,95 $
ARRIVA P235/75R15 BBTÉ	89,95
WRL HT P235/75R15 XL2 BBTÉ	79,95
WRL AT P235/75R15 XL2 LBD	92,95

PNEU TOUTES SAISONS POPULAIRE DECATHLON
À PARTIR DE 39,95 $ P155/80R13 SL1

Dimension, bande blanche	Bas prix courant
P155/80R13 SL1	39,95 $
P165/80R13 SL1	45,95
P185/80R13 SL1	53,95
P195/75R14 SL1	55,95
P205/75R14 SL1	63,95
P215/75R15 SL2	67,95
P235/75R15 SL2	75,95

TRACTION TOUTES SAISONS INVICTA GL
À PARTIR DE 61,00 $ P155/80R13 LNDT

Dimension, LNDT	Prix de solde	Économies, la paire
P155/80R13 SL1	61,00 $	22,00 $
P175/70R13 82S	71,00	26,00
P185/70R14 SL1	83,00	30,00
P195/75R14 SL1	83,00	30,00
P205/70R14 SL1	89,00	32,00
P215/75R15 SL2	95,00	34,00

REPRISE DE 100 $ †
AQUATRED
Obtenez un remboursement de 60 $ à 100 $ quand vous remplacez 4 pneus par des Aquatred. Informez-vous sur la garantie et le design uniques de l'Aquatred.

MONTAGE COMPRIS
PERMUTATION GRATUITE DES PNEUS
AUCUN ACOMPTE, AUCUN INTÉRÊT

PERFORMANCE TOUTES SAISONS EAGLE GT+4
30 % DE RABAIS

Dimension, LNDT	Bas prix courant	Prix de solde, chacun	Économies, la paire
P185/60R14 82T	154,00 $	107,80 $	92,40 $
P215/60R14 91U	163,00	114,10	97,80
P215/65R15 95U	173,00	121,10	103,80
P205/60R15 90T	165,00	115,50	99,00
P215/60R16 94U	172,00	120,40	103,20

AIR MILES Voyagez de par le monde
Collectionnez des milles aériens AIR MILES à l'achat de pneus et de services automobiles. Détails chez le détaillant participant.

Pneus • Mises au points • Amortisseurs • Freins • Géométrie • Huile, lubrification et filtre.
Garantie à l'échelle nationale sur tous les services mécaniques, dans tous les établissements de Service automobile garanti Goodyear.

GOODYEAR SERVICE AUTOMOBILE GARANTI

Le solde de pneus prend fin le 28 août 1993. Téléphonez pour obtenir les prix et les dimensions des autres articles à rabais. Les prix peuvent varier. Pas de comptant, pas d'intérêt et jusqu'à quatre mois pour payer des achats de plus de 250,00 $ par carte de crédit (suite à l'approbation du crédit). †Informez-vous sur l'offre de remboursement de 100 $ pour des pneus de 15 po, de 80 $ pour des pneus de 14 po et de 60 $ pour des pneus de 13 po à l'achat de pneus Aquatred.

GOODYEAR SERVICE AUTOMOBILE GARANTI

MONTRÉAL 9170, Sherbrooke est 352-2662; 5750, Côte de Liesse 731-6471; 2615, rue Ontario est 527-8364; 5135, av. Papineau 527-9854; 3950, Fleury est 328-2834; 11, boul. De Maisonneuve est 849-8031; 2125, boul. Cavendish 481-7771
VILLE STE-CATHERINE 5280, route 132 635-1869
AHUNTSIC 10220, boul. St-Laurent 381-2591
ST-LÉONARD 9255, boul. Lacordaire 325-3280
LAVAL-CHOMEDEY 1250, boul. Labelle 688-3575
LAVAL-PONT-VIAU 366, boul. des Laurentides 667-0210
LAVAL 580, St-Martin 668-2400
TERREBONNE 1810 Chemin Gascon 492-0487
LAVAL 664-1844
VILLE LASALLE 1870, av. Dollard 363-0633
VERDUN 4000, av. Verdun 761-4568
LONGUEUIL 85, boul. Ste-Foy 679-5250
DOLLARD-DES-ORMEAUX 3614, Montee St-Jean 620-2341
WEST ISLAND 4910, chemin des Sources 684-9532
PIERREFONDS 16013, boul. Pierrefonds 620-1073
VILLE ST-LAURENT 1755, rue Grenet (face à Canadair) 748-0103
LA PRAIRIE 430, boul. Tachereau 659-1994
POINTE-AUX-TREMBLES 1400, boul. St-Jean-Baptiste 645-2787
ST-EUSTACHE 220, 25ème Ave. 472-7506/7871
BOUCHERVILLE 660, de Montbrun 655-8531
ST-BRUNO 610, boul. Clairvue 461-0373
ROSEMERE 261, boul. Labelle 435-5713

CENTRES COMMERCIAUX GOODYEAR
VILLE ST-LAURENT 7405, rue Verite 334-9312
VILLE D'ANJOU 8301, boul. Métropolitain 354-7444
ST-VINCENT-DE-PAUL 4465, des Industries 325-6680
DÉTAILLANTS INDEPENDANT
Centre Auto Île Perrot 410, boul Grand 453-1521

PAS DE TAXES
SUR TOUTE NOTRE COLLECTION



Mobilia paie la T.P.S. et la T.V.Q. sur tous les achats.
Cette offre ne s'applique pas sur les ventes antérieures.
1986314 - B28

mobilia
LAVAL Centre Décor 440 Coin Labelle et 440 O. (514) 687-1447
POINTE-CLAIRE 183 A, boul. Hymus Coin St-Jean (514) 695-2701
MONTRÉAL (Centre-ville) 625, Président Kennedey Coin Union (514) 848-0923
BROSSARD Centre Perspective Décor 8025, boul. Taschereau O. (514) 462-1264
ST-LÉONARD 6855, rue Jean-Talon E. (entre les Galeries d'Anjou et boul. Langelier (514) 253-1070

Affaire Flibotte : la demande d'appel de Saint-Basile est acceptée

JULES BÉLIVEAU

La municipalité de Saint-Basile-le-Grand a été autorisée hier par le juge Henry Steinberg de la Cour d'appel du Québec à en appeler du jugement rendu contre elle au début de l'été en Cour supérieure du Québec dans ce qui risque désormais de devenir l'interminable affaire Flibotte.

On sait que cette municipalité de la Montérégie a été déboutée le 25 juin dernier par le juge Bernard Gratton, siégeant dans le district judiciaire de Longueuil, qui devait déterminer si elle était justifiée de procéder à l'expropriation d'une portion de terrain appartenant à M. Eugène Flibotte afin d'y conserver un système de tuyauterie d'égout préalablement installé par elle à cet endroit.

Cinq années de bataille

Cela fait maintenant cinq ans que M. Flibotte, aujourd'hui âgé de 79 ans, affronte Saint-Basile-le-Grand dans cette affaire. Il a dû notamment batailler ferme et débourser une petite fortune en frais d'avocat pour faire enfin reconnaître par la municipalité qu'il était bel et bien propriétaire de la portion de terrain sur laquelle elle avait creusé pour y placer sa quincaillerie devant servir à l'écoulement dans un ruisseau voisin de l'excès de ses eaux usées.

Cherchant à démontrer qu'elle avait raison d'agir comme elle le faisait, la municipalité a même obtenu de faire parader devant un juge le ministre de l'Environnement du Québec, M. Pierre Paradis.

Selon M. Michel Gagnon, directeur général de Saint-Basile-le-Grand, la municipalité a décidé de demander d'en appeler du jugement rendu en juin par le juge Gratton parce qu'elle l'estime mal fondé en ce qui a trait à la juridiction du ministre de l'Environnement sur les eaux usées. «La municipalité, soutient-il, a une juridiction dans le cas d'expropriation pour cause d'intérêt public.»

Un ruisseau pollué

La municipalité est consciente que les eaux usées déversées dans le ruisseau jouxtant le terrain appartenant à M. Flibotte constituent une source de pollution. Elle fait toutefois valoir, comme l'a indiqué M. Gagnon à *La Presse*, que ledit ruisseau est lui-même plus pollué que les eaux que l'on désire continuer à y déverser à cet endroit et que, de toute façon, ces déversements n'auraient lieu que lors de pluies torrentielles, soit tout au plus six fois par année.

Le directeur général de Saint-Basile-le-Grand souligne en outre que la municipalité ne peut se permettre, en raison des «coûts faramineux» que cela entraînerait, de construire un réseau d'égout tout à fait étanche.

Selon un voisin qui accompagnait hier M. Flibotte, dont les frais juridiques s'élèvent à ce jour à plusieurs dizaines de milliers de dollars, la décision rendue hier en Cour d'appel a fait l'effet sur le septuagénaire d'«une condamnation à 25 ans de prison».

Fabriqué au Canada et fait pour durer!
Tilley Endurables
158, Laurier ouest 272-7791 J1976340
Qu'est-ce qui a des poches secrètes, des poches de sécurité et des instructions de lavage qui vous encouragent à leur «faire la vie dure»? Vous avez deviné!
CATALOGUE GRATUIT 1-800-465-4249

RÉSULTATS loto-québec

Banco Tirage du 93-08-25

2	4	15	18	20
21	22	37	43	45
47	49	50	53	56
60	62	64	66	68

Prochain tirage: 93-08-26

T V A, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Apprenez à préparer des déclarations de revenus

H&R BLOCK

École d'impôt
• développez une nouvelle compétence
• augmentez votre connaissance de la fiscalité
• endroits et heures qui vous conviennent

INSCRIVEZ-VOUS PAR TÉLÉPHONE

Pour informations additionnelles, composez un des numéros suivants:

MONTRÉAL CENTRE EST	722-4403	LONGUEUIL	468-7479
MONTRÉAL-EST	255-1405	BROSSARD	676-8466
MONTRÉAL-OUEST	747-1361	LAVAL	663-9450
MONTRÉAL-NORD	327-0255	VERDUN	769-6444
COURS AUSSI OFFERTS DANS LES VILLES SUIVANTES:		LASALLE	363-2688

Chambly, La Prairie, Blainville, Lachute, St-Jérôme, Hawkesbury, Ste-Anne-des-Plaines, Terrebonne, St-Eustache, Belœil, Repentigny, Rosemère, Ste-Agathe, St-Constant, Île-Perrot. Permis n° CP0072 J1982483

20 % D'ESCOMPTE AUX 50 ANS ET PLUS

VIVEZ UNE AVENTURE
JOUEZ AU «PAINTBALL»
• Jouez le jour ou le soir;
• Équipement fourni;
• 70 balles de peinture;
• Poulet frit inclus au dîner;
• Pistolets à air constant disponibles;
• Jeu de labyrinthe;
• Jeu de forteresse;
• Village aménagé en forêt;
• 8 terrains en forêt;
• Pour les 18 ans et plus.



RESERVEZ MAINTENANT
La Conquête du drapeau NEW GLASGOW (Québec)
Équipement de «Paintball» à vendre
A TRENTE MINUTES DE MONTRÉAL
RENSEIGNEMENTS: Montréal et Rive-Nord: (514) 476-0969
ou appelez, sans frais, le 1 800 561-1238

ALI
LES CHANCEUX!
Le Théâtre du Rideau Vert les attend... toute la saison !!!
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT
POUR INFORMATION : 845-0267

De la couleur dans vos documents pour moins d'argent.



La plongée des prix des imprimantes de Hewlett-Packard.
Ajouter de la couleur à vos documents n'a jamais été aussi facile. Profitez des plus bas prix jamais consentis sur toute notre gamme d'imprimantes DeskJet noir et blanc et couleur.
Appelez-nous au 1-800-387-3867, poste 173, pour obtenir de plus amples renseignements ou pour connaître le nom du concessionnaire HP autorisé le plus près.
Les imprimantes DeskJet. Faites bonne impression.
HEWLETT® PACKARD

OBJECTIFS • CIBLES • STRATÉGIES • TACTIQUES • DISTRIBUTION
Tout ce qu'il vous faut pour rédiger un plan marketing.
ENTREPRISES PRODUITS SERVICES MARCHÉS
LE RÉDACTEUR DE PLANS MARKETING EZ-WRITE "S'écrit tout seul!" SUR VOTRE TRAITEMENT DE TEXTE PC OU MAC
33 SUJETS DÉJÀ ÉCRIT 12 000 MOTS FACILE ET RAPIDE
Y compris les mots.
Conçue par des conseillers, cette disquette vous offre les mots et l'expertise pour rédiger votre plan marketing sur n'importe quel traitement de texte PC ou Mac. Le texte préalablement écrit, grâce à son format multi-choix incluant des conseils d'experts, vous permet de réaliser en un rien de temps un plan marketing digne d'un spécialiste. Un plan marketing à la portée de vos doigts pour seulement 99 $.
COMMANDEZ AU (514) 762-3212 ou 1-800-363-9939
Venez assister à une démonstration EZ-WRITE lors de la réunion mensuelle du Club Macintosh de Montréal (Mercredi, 1er septembre 1993 à 19h - 3655 rue Drummond, 5ième étage). Venez voir et toucher le nouveau Newton de Apple. Entrée gratuite avec cette annonce.
COLES MICRO BOUTIQUE
GROSSISTES • MAGASINS DE DÉTAIL • MARKETING DIRECT
MARCHANDISAGE • PUBLICITÉ • PROMOTION DES VENTES
RELATIONS PUBLIQUES • ÉVÉNEMENTS • TÉLÉMARKETING

Saison 93-94
du 28 septembre au 23 octobre 93
MADEMOISELLE JULIE
AUGUST STRINDBERG / adaptation : BORIS VIAN
mise en scène : Denise Filiatrault
avec : Sylvie Drapeau - Luc Picard - Lisette Dufour
du 9 novembre au 4 décembre 93
YERMA
FEDERICO GARCIA LORCA
mise en scène : Guillermo de Andrea
avec : Marie Tifo - Guy Thauvette - Denis Roy (distribution à compléter)
du 11 janvier au 5 février 94
LE DINDON
GEORGES FEYDEAU
mise en scène : Denise Filiatrault
avec : Pierrette Robitaille - René Gagnon - Micheline Bernard - Gérard Poirier - Alain Zouvi - Maude Guérin - Guy Jodoin - Yvan Benoît - Sophie Lorain - Lise Roy - Michel Houde (distribution à compléter)
du 8 mars au 2 avril 94
HÉLIOTROPES
MICHEL GARNEAU
mise en scène : Alice Ronfard
avec : Pauline Martin - Mimi Blais - Maka Kotto
du 26 avril au 21 mai 94
LA FOIRE DE LA SAINT-BARTHÉLEMY
BEN JONSON / traduction et adaptation : ANTONINE MAILLET
mise en scène : Guillermo de Andrea
avec : Monique Mercure - Pierrette Robitaille - Gérard Poirier - Gilles Pelletier - Lénie Scoffié - Marcel Leboeuf - Antoine Durand - Paul Cagelet (distribution à compléter)

LES DIX DERNIERS JOURS DE SOLDES ET VALEURS D'ÉTÉ
ÉCONOMISEZ SUR TOUTE NOTRE SÉRIE DE MEUBLES ENTERPRISE^MC
Riche fini acajou; style traditionnel; ferrures en laiton laquées. Emballage prêt à emporter le jour même.



CRÉDENCE ENTERPRISE^MC
29 1/2 po h x 36 po l x 15 po p



BUREAU ENTERPRISE^MC
29 1/2 po h x 53 po l x 24 3/4 po p



TABLE À IMPRIMANTE ENTERPRISE^MC
29 1/2 po h x 24 3/4 po l x 16 po p

ÉTAGÈRE ENTERPRISE^MC
40 po h x 34 3/4 po l x 12 1/2 po p

BASE DE L'ÉTAGÈRE ENTERPRISE^MC
4 1/4 po h x 36 po l x 12 1/2 po p





CLASSEUR ENTERPRISE^MC
29 1/2 po h x 20 po l x 15 po p

À L'ACHAT D'UN MEUBLE
ÉCONOMISEZ 25%

	Prix courant	SOLDE
CRÉDENCE	589 $	439 $
BUREAU	689 $	499 $
TABLE À IMPRIMANTE	239 $	179 $
ÉTAGÈRE	349 $	259 $
BASE DE L'ÉTAGÈRE	99 $	69 $
CLASSEUR	399 $	299 $

À L'ACHAT DE PLUS DE DEUX MEUBLES
ÉCONOMISEZ 30% ET PLUS

	Prix courant	SOLDE
CRÉDENCE	589 $	399 $
BUREAU	689 $	479 $
TABLE À IMPRIMANTE	239 $	159 $
ÉTAGÈRE	349 $	239 $
BASE DE L'ÉTAGÈRE	99 $	59 $
CLASSEUR	399 $	279 $

Prix en vigueur jusqu'au 6 septembre 1993. Demandez notre catalogue gratuit. Nous acceptons MasterCard, Visa et American Express.
Le centre Eaton de Montréal 844-8498 • Ville Mount-Royal Centre Rockland 344-4688
Centre Fairview Pointe Claire 694-4266 • Les Promenades Saint-Bruno 441-0987
La Compagnie Bombay^MD
© 1993, THE BOMBAY COMPANY, INC.

Voici les abonnés chanceux qui gagnent un abonnement double à la saison 1993-94 du Théâtre du Rideau Vert :

Mme Surprenant de Verdun	n° 210138S02
Mme Tremblay de Île Bizard	n° 214005T02
M. Hénault de Saint-Hubert	n° 224341H01
Mme McGuire de Saint-Lambert	n° 224492M01
M. Taillefer de Anjou	n° 234426T04
M. Lord de Sainte-Thérèse	n° 243048L00

Jusqu'au 30 août, nous publierons quotidiennement les noms de 6 abonnés de *La Presse* qui recevront une paire de billets, en semaine, pour chacune des pièces de la saison 93-94 du Théâtre du Rideau Vert. La valeur totale des prix offerts est de 6 375 $ Les règlements sont disponibles à *La Presse*.

Pour être chanceux il suffit de s'abonner à

La Presse

285-6911

Québec contraint Augustin Roy au silence sur les questions d'agressions sexuelles

MAURICE GIRARD
de la Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Le conseil des ministres a approuvé hier un train de mesures visant à rétablir la confiance du public dans la Corporation professionnelle des médecins du Québec. Le ministre responsable se garde cependant de réclamer la démission du président de la corporation, à l'origine de la controverse qui la secoue depuis quelques semaines.

En conférence de presse, hier, le ministre responsable des corporations, M. Raymond Savoie, a expliqué que la qualité d'élu du docteur Augustin Roy l'empêchait de le destituer même si, dans l'exercice de ses fonctions, le président de la Corporation s'est arrogé le droit de commenter publiquement les causes de harcèlement sexuel, ce qui ne relève pas de sa compétence, et qu'il a refusé avec acharnement depuis des années à se plier aux directives administratives de l'Office des professions du Québec.

Les sympathies politiques du docteur Roy, ex-candidat libéral, n'ont rien à faire dans la décision ministérielle de ménager sa personne, assure M. Savoie.


Augustin Roy

« Je n'en dirai pas plus long pour ne pas me mettre les pieds dans les plats », a-t-il ajouté à l'issue d'un échange serré de près d'une heure, marqué par des questions épicées et des réponses louvoyantes.

Tout au plus, le ministre parlera des « déclarations très graves » du docteur Roy, qu'il se défend de vouloir protéger.

« Il y a une différence entre être timide et avare de commentaires », dira-t-il.

Une chose est claire, ajoute M. Savoie : s'il avait demandé même privément la démission du docteur Roy, son geste aurait mis en péril l'institution même qu'est la Corporation, qui aurait ainsi perdu la confiance des autorités.

« Le ciel leur serait tombé sur la tête », soutient-il.

D'ailleurs, rappelle-t-on, la Corporation des médecins collabore étroitement au projet de restructuration, qui doit être au point d'ici le 30 novembre.

Si l'association n'est pas mise en tutelle, son président se fait museler sans se faire destituer : il est censuré mais pas limogé. La Corporation devra éviter le cumul du poste de président et de secrétaire général, mesure qui vise explicitement le docteur Roy.

Dorénavant, le controversé président est frappé d'interdit sur toutes les causes relevant du harcèlement sexuel, lui qui s'était moqué publiquement le 14 mai dernier devant ses collègues d'une plaignante dont il avait au passage sali la réputation.

« À la télévision, ils ne diront peut-être pas que je dis qu'elle est folle, moi. Je ne devrais peut-être pas le dire ; je me demande même si je vais le dire. Un autre problème : c'est une avocate, la fille. Et plus d'être malade, ça », avait alors déclaré le docteur Roy, qui avait visiblement amusé la galerie médicale en provoquant des rires dans la salle où la Corporation tenait une assemblée.

Plutôt que la tête de son président, le ministre cherche à « assurer l'intégrité du processus disciplinaire » de la Corporation contre les médecins par l'augmentation des membres de l'extérieur, la création d'un comité des plaintes assortie d'un prospectus largement distribué sur la marche à suivre, l'ajout d'un comité de révision et en investissant le syndic des commentaires publics sur les cas de harcèlement sexuel ou autres plaintes.

En retour, la Corporation devra faire rapport tous les trimestres « sur les actions et sur les moyens utilisés », ainsi que l'exercice illégal de l'acupuncture, tout en procédant « dans les meilleurs délais » à une réforme administrative. Un examen plus serré sera fait également des médecins de l'extérieur accusés de harcèlement sexuel et qui viennent s'établir au Québec dans l'espoir de continuer d'exercer leur métier incognito.

Il faut soutenir les courses sous harnais, plaide Yvon Picotte

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ L'industrie des courses sous harnais rapporte quelque 300 millions, au Québec, soutient le ministre de l'Agriculture, M. Yvon Picotte, affirmant qu'il faut soutenir énergiquement cette activité malgré les commentaires négatifs des enquêteurs gouvernementaux.

Il est donc faux de prétendre, selon lui, que le gouvernement du Québec n'en retire rien, comme le soutient le vérificateur général, M. Guy Breton, dans un rapport soumis mardi au Conseil du Trésor.

Le gouvernement fédéral, ultime responsable de cette activité, devra de son côté faire enquête avant de renouveler le permis de la piste Blue Bonnets, en décembre prochain, indique le ministre québécois.

Le ministre ne se gêne pas pour critiquer vertement M. Breton, qui vient de suggérer au gouvenement de se retirer complètement de l'industrie des courses sous harnais, tant la situation dans cette industrie s'est dégradée.

Le vérificateur, à la demande du Conseil du trésor du Québec, a procédé à des vérifications et il en vient à la conclusion que cette industrie ne rapporte plus que 4,8 millions au gouvernement.

M. Picotte, visiblement agacé à son arrivée à la réunion du Conseil des ministres hier, a déclaré : « Ce que le vérificateur général nous dit, c'est qu'il faut mettre la hache dans chacune des industries qui traversent des difficultés. Ce qu'il ne sait pas, c'est que tout ce qui concerne cette industrie fait vivre des centaines de travailleurs et permet un élevage de chevaux qui rapporte. »

Le manque de supervision des courses et l'usage de substances interdites ; l'infiltration du milieu par des indésirables, qui profitent de la faiblesse des contrôles exercés par la Commission des courses ; le peu de sévérité des sanctions imposées. Voilà autant de lacunes relevées par le vérificateur.

Rappelons que dans un premier rapport publié en février dernier, M. Breton avait relevé de nombreuses irrégularités administratives à la Commission des courses alors dirigée par M. Yves Beaudoin, qui a depuis démissionné, après que *La Presse* eut dévoilé des faits troublants le concernant.

Le vérificateur invite le gouvernement à repenser son engagement, car les courses attelées contribueront selon lui de moins en moins à ses revenus. En 1988-89, Québec touchait 11,5 millions des 301 millions pariés dans les hippodromes et, toujours selon M. Breton, ce ne sera plus que 4,8 millions en 1992-93 sur des paris totalisant 286 millions.

L'arrivée des casinos ne peut qu'accentuer les pertes du gouvernement, soutient M. Breton dans un volumineux rapport.

Il rappelle que le gouvernement, en raison d'une entente signée en 1989, devra verser, sur 20 ans, quelque 48 millions à Blue Bonnets, à la suite de la déconfiture de l'empire Campeau qui était propritaire du site du boulevard Décarie.

La Commission des courses, soutient M. Picotte, impose des amendes exemplaires aux propriétaires de chevaux qui utilisent des drogues. « Le vérificateur aurait dû vérifier ce qu'il dit. Il n'est pas venu au ministère. Ce n'est pas la bible, ce qu'il écrit », s'indigne le ministre.

En 1989, le gouvernement s'engageait à verser à Blue Bonnets, présidé par M. André Marier, jusqu'à 3 millions par année sur 20 ans, la somme nécessaire pour la différence entre la commission brute que l'hippodrome perçoit du pari mutuel et les bourses versées atteignant quelque 16 millions.

« Il faut que cette industrie se pose des questions », dit le ministre, qui refuse d'admettre qu'il n'y a rien à faire.

« Je ne franchirai pas ce pas-là. Il faut regarder si Loto-Québec n'a pas pris trop d'ampleur, s'il n'y a pas trop de façons de jouer, au Québec », ajoute M. Picotte.

En conclusion, le ministre soutient que le vérificateur Breton a procédé à une enquête trop superficielle et qu'il faudra un examen beaucoup plus approndi de la part d'Ottawa pour faire la lumière sur cette situation.

Un casino pour financer la Fondation Maurice-Richard? Ça dépend du gouvernement

FRANÇOIS BÉLIVEAU

■ Le Conseil des ministres s'est penché, hier, sur une requête de décret spécial déposée par le ministre Claude Ryan pour autoriser la tenue, pendant près de deux semaines en début de septembre, d'un casino au profit de la nouvelle Fondation Maurice-Richard.

Rappelons que cette fondation a été créée uniquement pour assurer le financement (environ 4 millions) de transformations majeures à l'aréna Maurice-Richard et d'en faire l'unique patinoire aux dimensions olympiques de tout le Québec.

Tel que prévu, rien n'a transpiré de la réunion des ministres québécois qui devraient vraisemblablement, selon l'attaché de presse de M. Ryan, François Grenon, annoncer leur décision ce matin.

« Ils ont en effet étudié la demande, mais leur position n'a pas encore été dévoilée », a-t-il indiqué hier soir.

C'était quand même l'inquiétude dans les milieux montréalais versés au projet, hier, alors qu'une importante rencontre de presse devait avoir lieu, à 11 h ce matin, pour confirmer le tout.

« Je me croise les doigts, comme beaucoup d'autres, en espérant que les ministres n'auront pas été froissés que *La Presse* ait éventé cette nouvelle au cours des derniers jours », a déclaré Daniel Robin, responsable du sport d'élite à la Ville de Montréal.

« C'est un projet majeur auquel nous travaillons depuis des mois. Ça dépasse les limites du Québec. Une patinoire olympique, c'est éventuellement la tenue ici de championnats du monde ou internationaux de sports de glace », a-t-il souligné.

M. Robin, qui a mis la main à plusieurs textes préparatoires, était présent lundi dernier lors d'une rencontre de plusieurs chefs de service de la Ville de Montréal à l'aréna Maurice-Richard, afin d'envisager les aménagements nécessaires à la tenue d'un casino spécial, lequel, estime-t-on, devrait rapporter 1,5 million. Le directeur de la Société de l'île Notre-Dame, M. Marc Campagna, également trésorier de la Fondation Maurice-Richard, assistait aussi à cette réunion.

Selon Daniel Robin, qui se refuse à élaborer sur le sujet à l'instar des autres hauts fonctionnaires de Montréal, les machines à sous du futur casino de Montréal ne seront pas utilisées pour le projet de la patinoire aux dimensions internationales.

M. Robin a lui-même invité la championne du monde du patinage de vitesse intérieur, Nathalie Lambert, et l'entraîneur national Yves Nadeau à la conférence de presse de ce midi à la Brasserie Molson-O'Keefe qui regroupera, outre les nombreux journalistes, Maurice Richard lui-même, le maire Jean Doré, des représentants du gouvernement et plusieurs hommes d'affaires.

Pendant ce temps, chez les athlètes du patinage de vitesse sur courte piste, c'est la frénésie. Le projet les emballe.

« Les jeunes 'trippent'. Ils ont hâte que ça se mette en branle », commente la quintuple championne du monde Sylvie Daigle, 30 ans, qui a pris une année sabatique (études en médecine) pour se remettre à l'entraînement en vue des Jeux de Lillehammer.

« Ça aurait été *le fun* de profiter d'un tel équipement dans mon temps. Mais vaut mieux tard que jamais. C'est fantastique de voir des hommes d'affaires et d'anciens joueurs professionnels s'impliquer comme ça pour les jeunes. Je n'en reviens pas ! Le geste d'Henri Richard, par exemple, de verser le fruit de sa fondation (160 000 $) dans celle de Maurice Richard, simplement comme ça, de bon coeur, est tout à son honneur. »

Après une année d'absence, Sylvie Daigle prévoit qu'il lui faudra travailler d'arrache-pied pour se tailler une place au sein de l'équipe canadienne pour les JO de février prochain en Norvège.

« Nathalie est très puissante et les autres, Angela Cutrone, Christine Boudrias, Isabelle Charest, Annie Perreault, Tania Vicent, sont toutes capables de médailles. Notre sélection nationale, en décembre, sera sûrement très serrée. Ce sont les meilleures au monde. Ce sera une sorte de prémondial... »



Theo Miles... maintenant chez Eaton

Les collections de Theo Miles sont à la fois pratiques et sympathiques. Véritables réponses aux besoins de la femme active, les vêtements de Miles se portent du petit jour à la nuit tombée... Soyez élégante sans vous ruiner. Venez découvrir l'univers de Theo Miles, vous comprendrez pourquoi Eaton est si fier de vous le présenter !

Boutique Signature, rayon 242, Eaton Centre-ville.
Achats en personne seulement.

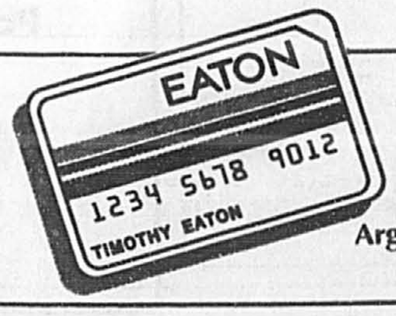
CORRECTIONS

Encart *Une rentrée de classe* n° 2 avec Eaton dans *La Presse* du mercredi 18 août.

Pages 8 et 9 — F. Planchette à pince.
M. Jean en denim coloré Levi's.
Non offerts.

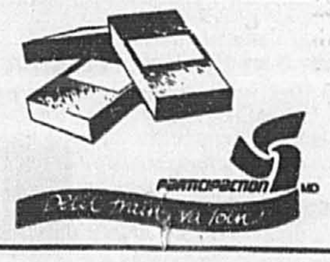
Page 12 — E. Col roulé imprimé. Tailles: 4 à 6X.
Devrait être: 8.99.

Eaton s'excuse de tout inconvénient.



EATON
Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

Une simple marche vers le vidéoclub....



Informations nationales

La popularité de Kim Campbell augmente encore, selon Gallup

■ Un peu plus de quatre Canadiens sux dix (42 p. cent) croient que, parmi les leaders des cinq principaux partis politiques du pays, Kim Campbell ferait le meilleur premier ministre.

Selon un récent sondage Gallup, ces données représentent une légère augmentation sur le sondage réalisé le mois



dernier, alors que 40 p. cent des personnes interrogées optaient pour le leader conservateur pour occuper le poste de chef du gouvernement. Il s'agit toutefois d'une hausse importante de dix points de pourcentage sur le sondage du mois de juin alors que seulement 32 p. cent des Canadiens choisissaient Mme Campbell.

Jean Chrétien est le choix de 21 p. cent des Canadiens au poste de premier ministre, contre 23 p. cent en juillet et 24 p. cent en juin, tandis que 5 p. cent des personnes interrogées favorisaient le leader du NPD Audrey McLaughlin, soit le même pourcentage que le mois précédent, mais une perte de faveur de trois pour cent sur juin, alors que sa cote s'établissait à 8 p. cent.

Le leader Preston Manning, du Reform Party, était favorisé par 7 p. cent des Canadiens, ce qui lui faisait retrouver sa cote de popularité de juin, après avoir connu un sommet de 9 p. cent en juillet. Six pour cent des Canadiens optaient par ailleurs pour le leader du Bloc Québécois, Lucien Bouchard, contre 9 p. cent en juillet. Enfin, 9 p. cent des répondants jugeaient qu'aucun des cinq candidats au poste de premier ministre ne possède les qualités pour occuper ce poste, tandis que 11 p. cent des personnes interrogées préféraient ne pas se prononcer.

Si 42 p. cent des Canadiens jugent que Kim Campbell est la plus qualifiée au poste de premier ministre, seulement 36 p. cent manifestaient leur appui au Parti conservateur.

Jean Chrétien, pour sa part, doit assumer une popularité plus faible que celle de son parti. Alors que 21 p. cent des répondants le veulent pour premier ministre, pas moins de 40 p. cent appuient le Parti libéral. Les appuis personnels à Mme McLaughlin s'établissent à 5 p. cent alors que les appuis au NPD sont de l'ordre de 8 p. cent de l'électorat. Quant à MM. Preston Manning et Lucien Bouchard, ils ont des appuis égaux à ceux de leur formation politique: 7 p. cent pour Manning et le Reform Party et 6 p. cent pour Bouchard et le Bloc Québécois.

Mme Campbell est jugée le meilleur choix comme premier ministre dans les cinq régions géographiques du Canada. Ainsi, 49 p. cent des Québécois jugent que le leader conservatrice occuperait adéquatement le poste de chef de gouvernement, contre 16 p. cent pour Lucien Bouchard et 8 p. cent pour Jean Chrétien. Par ailleurs, 47 p. cent des Canadiens des provinces maritimes appuient Mme Campbell, contre 43 p. cent en Colombie-Britannique, 39 p. cent en Ontario — où son avance sur Jean Chrétien est la plus faible — et 35 p. cent dans les Prairies.

Les résultats de ce diagnostic populaire sont tirés de 1012 interviews téléphoniques réalisées du 9 au 16 août, échantillonnage donnant des résultats précis à 3,1 points de pourcentage près dans 19 cas sur 20. La marge d'erreur est plus grande en régions en raison de la faiblesse de l'échantillonnage. Ainsi, au Québec, elle s'établit à six points de pourcentage dans 19 cas sur 20, 269 interviews seulement ayant été réalisées.

Chrétien dénonce l'absence de compassion des bleus pour les sans-emploi

HUGUETTE YOUNG
de la Presse Canadienne

OTTAWA

■ Le gouvernement conservateur est un gouvernement sans-coeur qui n'a aucune compassion pour les sans-emploi, a vertement dénoncé, hier, le chef libéral, Jean Chrétien.

M. Chrétien a notamment reproché au ministre des Finances, Gilles Loiselle, de privilégier la lutte contre l'inflation au détriment de la création d'emplois.

Selon lui, les «fils spirituels» du père de la TPS, Michael Wilson, et de l'ex-premier ministre Brian Mulroney sont à l'oeuvre. Bref, c'est le statu quo, a-t-il dénoncé.

«Depuis l'été qu'on nous dit qu'il y a des changements considérables. On a changé l'enveloppe; mais la substance est exactement la même, a-t-il poursuivi. C'est bien ce à quoi l'on s'attendait. C'est facile pendant l'été de se promener et de danser le twist, éloignée de la presse et prenant une ou deux questions préparées d'avance, a-t-il ajouté en parlant de sa rivale Kim Campbell. Là, la vraie bataille commence.»

M. Chrétien a indiqué que les libéraux feront de la création d'emplois l'enjeu principal de la campagne électorale.

«Les Canadiens en ont marre de faire la queue aux bureaux de l'assistance sociale ou de l'assurance-chômage», a-t-il critiqué. Il trouve illogique que le gouvernement ait des fonds pour financer un important programme d'achat d'hélicoptères militaires et des sous pour «payer les meubles de Mulroney» mais qu'ils ignorent les chômeurs.

«Ils ont des sous pour promener la première ministre d'un bout à l'autre du Canada aux frais des contribuables pour qu'elle se prête à des séances de photo, a enchainé M. Chrétien. Mais ils disent aux sans-emploi qu'ils se foutent d'eux et qu'ils donnent la priorité à la lutte contre l'inflation... c'est le même refrain que les Margaret Thatcher et Reagan.»

M. Chrétien faisait allusion aux propos de M. Loiselle rapportés hier par le quotidien torontois The Toronto Star. Le journal titrait que la création d'emplois demeurerait secondaire à la lutte contre l'inflation et précisait que le gouvernement ne prévoyait pas de programmes de création d'emplois parce que cela augmenterait le déficit.

À l'entrée de la réunion du conseil des ministres, hier, M. Loiselle a nuancé ces propos en disant qu'il avait été mal cité.

M. Loiselle a précisé que la lutte contre l'inflation demeurerait prioritaire dans la mesure où elle permettait de créer des emplois en facilitant les investissements. Selon lui, le gouvernement a un rôle à jouer pour juguler l'inflation.

«On va donner l'an prochain à nos banquiers 41 milliards sur la dette, a-t-il affirmé hier aux journalistes. Ça, c'est le drame. C'est cela qui tue les emplois.»

Il a ajouté que les Canadiens étaient déjà lourdement endettés et qu'il n'était donc pas envisageable de les imposer davantage. Il n'est pas sage non plus d'emprunter davantage sur les marchés internationaux, a-t-il fait savoir. De l'avis du ministre des Finances, le gouvernement devra dans ces circonstances puiser «à même les ressources existantes» pour créer des emplois.

Québec prépare une restructuration de l'État

Presse Canadienne

CAP-DE-LA-MADELEINE

■ Le gouvernement Bourassa annoncera au cours des prochaines semaines d'importantes mesures visant à restructurer et à redéfinir l'État québécois. «On appelle ça le réalignement de l'État», a déclaré, lundi soir, à Cap-de-la-Madeleine, le chef de cabinet du premier ministre Robert Bourassa, M. John Parisella, alors qu'il s'adressait aux partisans libéraux réunis à l'occasion de l'assemblée d'investiture du députéde Champlain, M. Pierre A. Brouillette.

M. Parisella a ajouté que le gouvernement s'apprêtait aussi à annoncer des mesures concrètes dans le but de créer de l'emploi et de relancer l'économie.

Le chef de cabinet de M. Bourassa a reconnu que les dernières années avaient été difficiles pour le gouvernement libéral, particulièrement au cours du dernier mandat alors que les crises se sont succédées.

«Ces quatre dernières années, a-t-il rappelé, on a vécu une crise constitutionnelle, on a vécu une crise économique qui semble perdurer, on a eu une crise de parti puis on a eu aussi une crise avec nos partenaires des communautés autochtones.»

Or, M. Parisella s'est réjoui du fait que le gouvernement de M. Bourassa ait réussi à passer à travers ces crises tout en maintenant à peu près au même degré le niveau de satisfaction de la population québécoise.

Soins de santé: les provinces accueillent fraîchement l'idée d'un ticket modérateur

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne

BADDECK, Nouvelle-Écosse

■ L'intention du Québec d'imposer des frais modérateurs dans les soins de santé a été fraichement reçue par la plupart des autres premiers ministres provinciaux.

«Il n'aura pas l'appui de notre province sur cette question», a déclaré le premier ministre de l'Ontario, Bob Rae, à son arrivée à la 34e conférence des premiers ministres provinciaux, qui s'est ouverte hier soir en Nouvelle-Écosse.

«Il y a plusieurs autres choses que nous pouvons faire pour contrôler les coûts de la santé», a déclaré M. Rae, dont la province a fermé des hôpitaux récemment. «Nous on fait des choses difficiles, mais essentielles.»

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna, a pour sa part déclaré qu'il n'était «pas opposé aux frais modérateurs dans une perspective philosophique».

«Mais il y a d'autres éléments plus importants qu'il faut considérer» pour réduire les coûts de santé, a mentionné M. McKenna en citant comme exemples une gestion plus efficace du régime et un meilleur contrôle des médecins.

La première ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, Catherine Callbeck, a carrément écarté l'hypothèse québécoise. «On est en train de regarder cela à l'Île-du-Prince-Édouard et le ticket modérateur n'est pas sur la table, même pas pour discussion. Ce serait une solution de dernier recours», a-t-elle dit.

Pour Clyde Wells, premier ministre de Terre-Neuve, «il faut trouver une solution pour sauver notre système de santé».

«Si on ne trouve rien d'autre que l'imposition d'un ticket modérateur, c'est d'accord. Mais si on trouve un meilleur système pour contrôler les coûts, il faut le retenir», a dit le premier ministre terreneuvien.

La seule ouverture est venue de l'Alberta. Le premier ministre Ralph Klein a paru plus sympathique à l'idée.

La loi fédérale C-3 a pour effet actuellement de pénaliser les provinces qui voudraient imposer des frais modérateurs dans les services de santé, en les privant des paiements de transfert relatifs à la santé.

Étranglé sur le plan budgétaire, le Québec jongle avec l'idée d'imposer des frais de 5$ pour chaque visite au médecin, mais l'idée mettrait en cause la gratuité, qui est un des principes du système de santé au Canada.

Depuis deux semaines, des membres du gouvernement québécois, dont le président québécois du Conseil du trésor, Daniel Johnson, et le ministre de la Santé, Marc-Yvan Côté, ont promis de se mêler de l'imminente élection fédérale pour faire battre ceux qui empêcheront le Québec d'agir à sa guise dans ce dossier.

Par ailleurs, le Québec et le Nouveau-Brunswick ne sont pas encore parvenus à une entente dans le litige qui les oppose sur la libre circulation des travailleurs et des marchandises entre les deux provinces.

Un comité bipartite qui étudie le dossier avait jusqu'au 30 août pour trouver une solution.

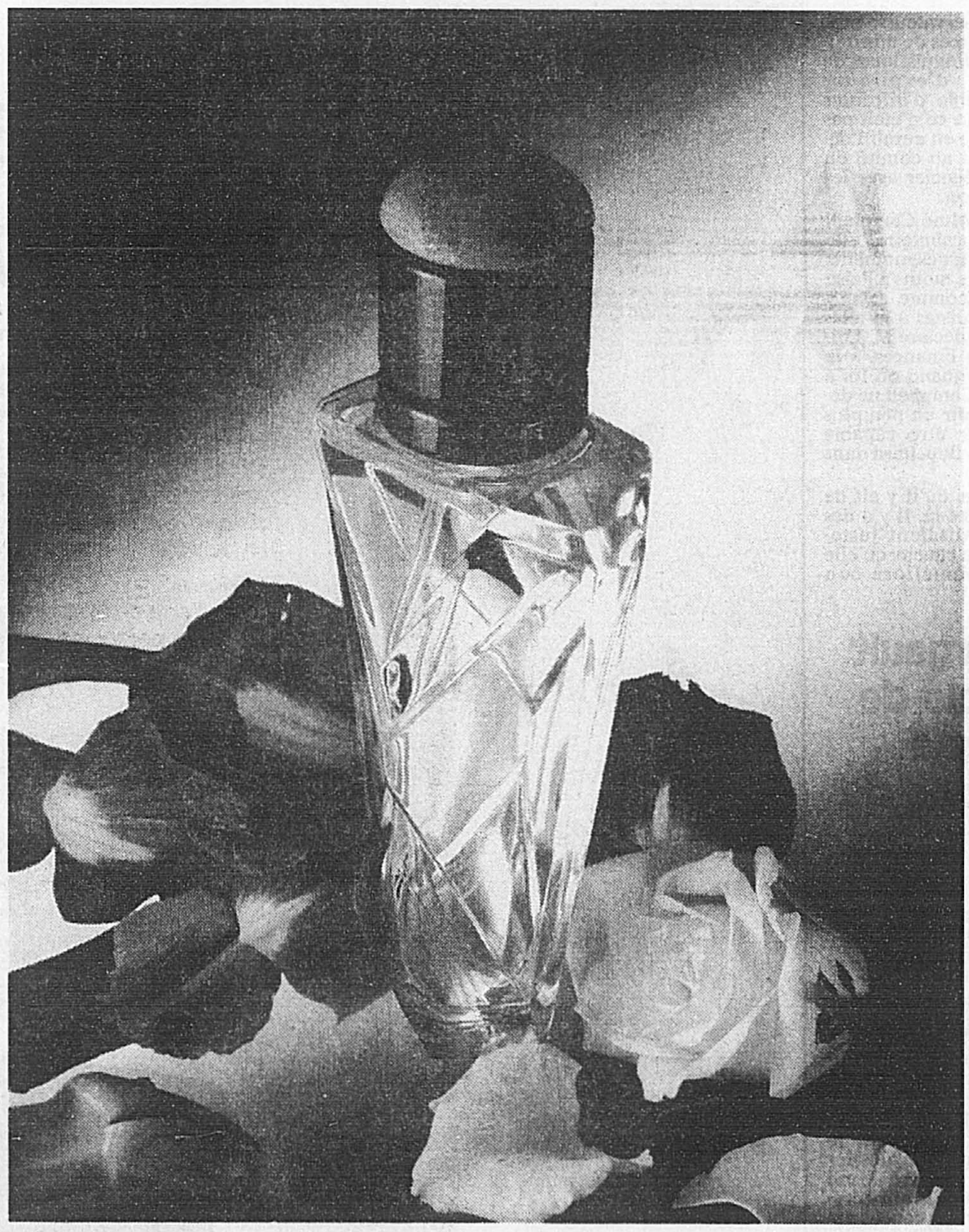
M. McKenna a dit hier que «beaucoup de progrès avait été réalisé», mais qu'on n'en était pas encore arrivé à un compromis.

Les Néo-Brunswickois sont en colère de voir que des travailleurs québécois étaient autorisés à travailler dans leur province tandis que la réciproque n'existait pas.

L'Ontario aussi s'intéresse au dossier. «Nos entrepreneurs ont des problèmes à entrer sur le marché québécois et nos autobus ne peuvent être vendus au Québec», a déploré hier M. Rae.

Le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, n'était attendu à la conférence que très tard hier soir.

Paris
de
Yves Saint Laurent



Une fraîche harmonie florale, aussi romantique que la ville qui inspira sa création! Venez chez Eaton aujourd'hui et découvrez la passion avec Paris.

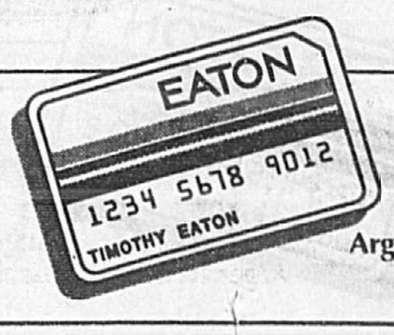
Eau de toilette en atomiseur.
Format offert en édition limitée, 30 mL.

26.50

Vendue chez Eaton Centre-ville, Laval, Anjou et Pointe-Claire

Rayon des parfums pour femmes, 129.

Venez ou composez 284-8484



EATON
Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

Informations nationales

Bouchard accuse les bleus de saboter les débats

MARIO FONTAINE

■ Le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, a affirmé hier que le Parti conservateur essaie de saboter toutes tentatives de débats des chefs, en dépit de l'engagement pris par Mme Campbell le week-end dernier.

M. Bouchard en veut pour preuve deux événements survenus mardi. Ces événements, dit-il, confirment ses appréhensions voulant que les conservateurs, après avoir dit oui à un débat, multiplieraient les obstacles pour pouvoir se défiler.

D'une part, fait-il valoir, le PC a refusé une invitation du réseau anglais de Radio-Canada de participer à une émission spéciale réunissant tous les chefs de partis à Toronto. Cette émission se serait déroulée en anglais seulement, en présence de militants de chacune des cinq formations.

D'autre part, le Bloc a été exclu, avant-hier, de la rencontre visant à organiser les deux traditionnels débats des chefs, l'un en français, l'autre en anglais. Seuls les émissaires conservateurs, libéraux et néo-démocrates étaient admis à la table principale. Les représentants du BQ n'ont eu droit qu'aux porte-parole du consortium des diffuseurs.

De passage dans la métropole le week-end dernier, Mme Campbell s'était dit prête à rencontrer tous ses adversaires, y compris Lucien Bouchard, dans des débats télévisés. Le négociateur du Parti conservateur pour ces rencontres, Stanley Hartt, s'est toutefois interrogé par la suite sur la pertinence de la présence du Bloc à ces confrontations.

M. Bouchard y voit une tentative délibérée non seulement de l'empêcher de gagner des appuis au Québec, mais aussi d'expliquer aux Canadiens anglais que le Bloc québécois n'est pas le destructeur de pays que les autres formations dépeindront, qu'il peut être une bonne chose aussi bien pour eux que pour les Québécois.

«Je pose une question à Mme Campbell: qui, dans son parti ou son organisation électorale, prend les décisions? Est-ce que c'est elle ou l'establishment du parti? Quand dit-elle la vérité. Est-ce quand elle parle en français à Montréal ou lorsqu'elle prend ses décisions à Ottawa?», demande M. Bouchard.

Le leader souverainiste invite Kim Campbell à «cesser de venir nous faire des mamours au Québec et de le défaire rendue à Toronto. Le respect de la population commence par là». Et d'accuser la première ministre de se comporter comme les vieux politiciens, elle qui souhaite donner une image rajeunie de la politique.

Productrice aux bureaux de la CBC à Toronto, Marijka Hurko confirme que les conservateurs ont décliné l'invitation de la société d'État de participer à un forum des chefs, qui se serait déroulé le six septembre, jour de la fête du Travail.

Mais, ajoute-t-elle, les libéraux n'avaient pas encore confirmé leur présence, et le NPD n'acceptait d'en être que si les deux autres partis traditionnels y allaient. Seuls le Reform Party et le Bloc québécois avaient accepté l'invitation d'emblée.

Quant aux deux «vrais débats» des chefs, les négociations devraient reprendre au cours des prochains jours entre les formations et les diffuseurs, un consortium formé par Radio-Canada, TVA, Global, CBC et CTV.

Voilà la Federal Equality Association

■ C'est finalement sous le nom de *Federal Equality Association* que des Anglo-Québécois dans la mouvance du Parti égalité tenteront de se faire élire lors des prochaines élections fédérales.

Ce nom a été retenu de préférence à celui de *Federal Equality Party*, tout d'abord envisagé, parce quil faut présenter un minimum de 50 candidats pour être reconnu officiellement comme parti, a expliqué hier l'initiateur du mouvement, Christy McCormick. Or ceux qui veulent porter le flambeau de la minorité anglophone à Ottawa seront au plus une demi-douzaine.

Un exécutif a été désigné mardi soir, au cours d'une réunion chez lui. C'est l'ancien député unioniste William Shaw qui agira comme principal porte-parole de cette sorte d'association de candidats indépendants réunis sous le parapluie de la langue.

La formation bénéficiera de l'appui actif du Parti égalité, dont le président, Keith Henderson, estime lui aussi que les partis traditionnels défendent mal les droits des anglophones du Québec. Des candidats de la Federal Equality Association se présenteront dans cinq ou six circonscriptions à forte présence anglophone: Mont-Royal, Lachine-Lac-Saint-Louis, Notre-Dame-de-Grâce, et peut-être aussi Saint-Laurent, Saint-Henri-Westmount, Pierrefonds-Dollard, Châteauguay et Vaudreuil.

Les conservateurs défendent le français de Mme Campbell

«Lucien Bouchard devrait être jugé pour trahison», lance le député torontois Bob Horner

MARIE-CLAUDE LORTIE
du bureau de La Presse
OTTAWA

■ Même si, de toute évidence, la question agace les conservateurs, ministres et députés se sont efforcés hier de minimiser les difficultés linguistiques de la première ministre Kim Campbell et de proclamer qu'elle était tout à fait capable d'affronter vigoureusement Lucien Bouchard dans un débat en français.

Mais le parti refuse toujours de dire s'il accepte ou non la tenue d'un tel débat en compagnie du chef du Bloc québécois et un des députés conservateurs les plus controversés, Bob Horner, de la région de Toronto, est même allé jusqu'à dire que ce n'est pas dans un débat qu'on devrait entendre M. Bouchard, mais plutôt dans un procès pour trahison.

«Je crois qu'il devrait être jugé pour trahison. Je crois qu'ils sont des traîtres», a en effet lancé M. Horner au sujet du Bloc avant d'entrer à la rencontre du caucus.

Les autres conservateurs, eux, se sont plutôt efforcés de minimiser les difficultés linguistiques de Mme Campbell, d'expliquer qu'elle était capable d'affronter M. Bouchard et que ce n'était pas à eux de dire si elle en aurait l'occasion mais plutôt au comité du parti chargé de négocier avec les réseaux de télévision.

«Je trouve que Mme Campbell a un excellent vocabulaire, elle est excellente, il y a des moments où elle est peut-être moins à l'aise mais on est tous comme cela, y compris les journalistes à la télévision», a en effet déclaré M. Loiselle, ministre des Finances, à la sortie du cabinet, quand on lui a demandé si Mme Campbell ne devait pas encore polir un peu plus son français pour être capable d'affronter Lucien Bouchard dans un débat.

«Je ne pense pas qu'il y ait de problème de ce côté-là. Il y a des députés qui me disaient justement dimanche au caucus qu'elle avait beaucoup amélioré son français», ajoutait quelques instants plus tard, le nouveau ministre de l'Environnement, Pierre H. Vincent.

— Oui mais s'il lui faut affronter M. Bouchard?

— Je n'ai absolument aucune crainte, a répondu M. Vincent.

Les interrogations au sujet de la qualité du français de Mme Campbell ont été attisées le week-end dernier, à Montréal, quand elle a laissé entendre qu'elle avait de la difficulté à comprendre certaines questions en français. Ce n'était pas du tout la première fois. Sauf que l'échéance électorale approche et même si Mme Campbell a travaillé à améliorer son français, l'imminence d'une campagne avec son débat des chefs a donné à cette difficulté une importance différente.

Surtout que Lucien Bouchard fait pression depuis le début de la semaine pour que les conservateurs acceptent formellement de l'affronter dans un débat télévisé et que les conservateurs, de leur côté, refusent toujours de lui donner cette assurance.

Hier, Stanley Hartt, qui négocie avec les réseaux au nom des conservateurs, a en effet expliqué de nouveau que son parti n'avait pas toujours pas décidé qui étaient ces partis «nationaux» avec qui ils accepteront de participer au débat. «Il faut tracer la ligne», a-t-il dit, et ce n'est pas encore fait, même si Kim Campbell a déclaré elle-même le week-end dernier qu'elle était prête à affronter M. Bouchard en français.

M. Hartt assure que l'habilité de Mme Campbell à se défendre en français n'est aucunement un des enjeux des discussions au sujet des débats électoraux formels. Mais d'autres stratèges conservateurs se demandent à voix haute s'il ne serait pas essentiel d'exiger un cadre de débat très structuré où la première ministre serait épargnée des échanges du tac au tac, principal écueil de tout politicien qui n'arrive pas à manoeuvrer parfaitement bien en français.

Le ministre de la Justice, Pierre Blais, a quant à lui de nouveau tenté de minimiser le problème en expliquant que M. Bouchard ne s'exprimait pas si bien que cela de toute façon, parce qu'il utilisait des mots trop savants. «Ça lui arrive d'avoir un langage très très élevé pour la moyenne des fois. Il y a des mots même des fois que je... qu'on comprend pas, que la moyenne des gens ne comprend pas», a-t-il dit.

«Qu'il commence donc par nous dire ce qu'il veut faire comme politique au niveau du Canada pis qu'il arrête donc. Lui ce qu'il veut c'est faire un concours de beauté ou un concours d'art oratoire, c'est pas ça que les Canadiens veulent», a ajouté le ministre de la Justice. Celui-ci avait déjà dit mardi que M. Bouchard abusait de mots sortis de la Pléiade, une collection luxueuse des classiques de la littérature mondiale.

Parallèlement, le Comité canadien d'action sur le statut de la femme, principal regroupement féministe canadien, tente d'organiser son propre débat pour interroger les chefs sur leurs positions dans tous les dossiers touchant les femmes. On n'a pas décidé encore si M. Bouchard et Preston Manning seront invités mais les trois autres chefs, eux, ont déjà été conviés.

Seule Mme McLaughlin a accepté formellement de participer à ce débat qui aurait lieu durant l'avant dernière semaine de la campagne. Un débat semblable avait été organisé par le comité durant la campagne de 1984. À l'époque, les trois chefs avaient participé à ce débat diffusé par Radio-Canada, CBC et le réseau CTV.

Lise Bourgault se dissocie de la politique autochtone de son parti

MANON CORNELLIER
de la Presse Canadienne
OTTAWA

■ La député conservatrice d'Argenteuil-Papineau, Lise Bourgault, compte se faire réélire en se dissociant de la politique autochtone de son gouvernement.

«J'ai l'intention — je le dis très honnêtement — de me dissocier totalement de la façon dont le gouvernement a géré le dossier autochtone», a déclaré Mme Bourgault hier matin, avant la réunion de deux jours du caucus national de son parti.

Mme Bourgault, qui représente la région d'Oka aux Communes, a dit en avoir assez du «deux poids deux mesures».

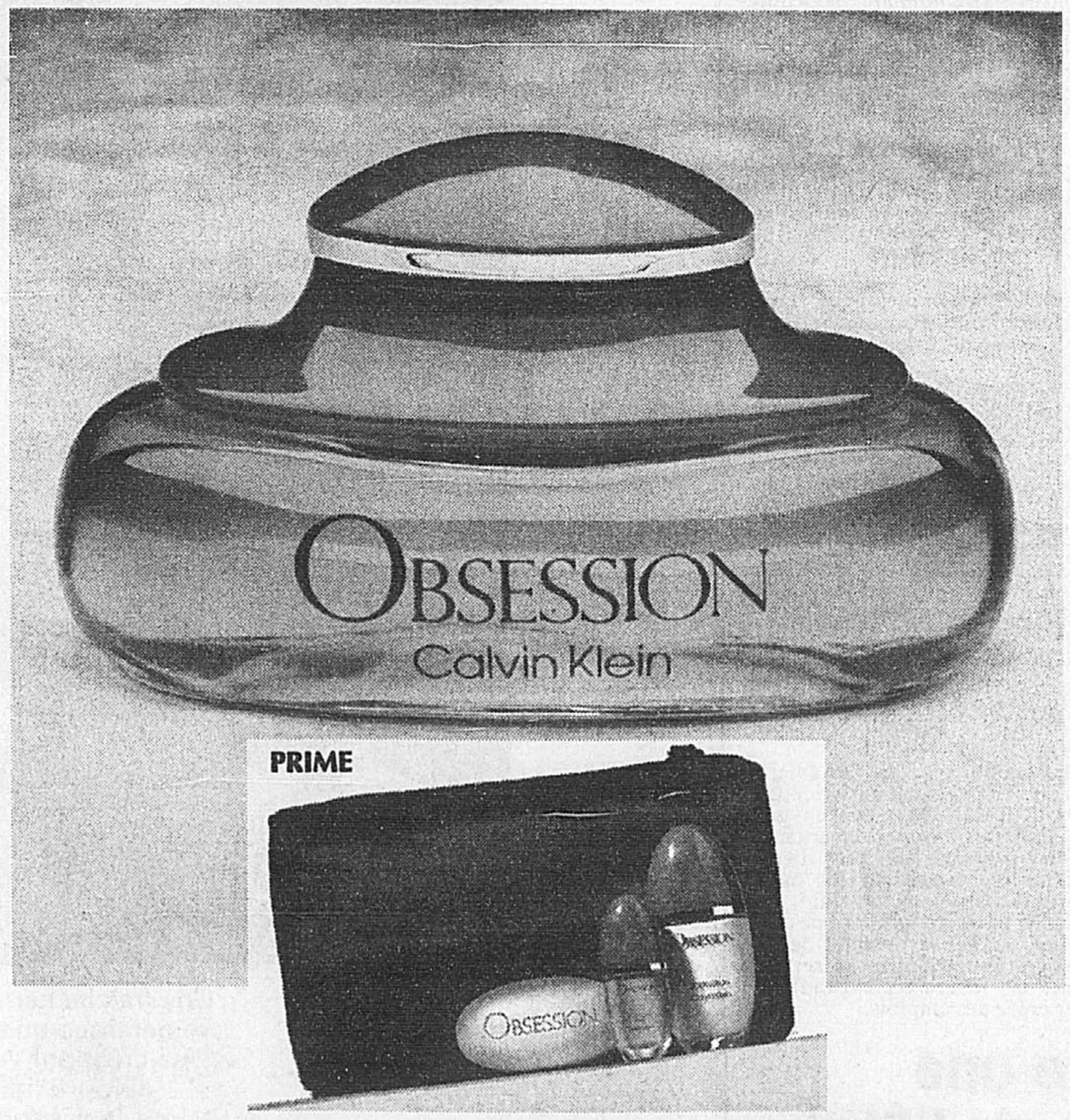
«Je ne suis pas d'accord avec tout ce qui se passe, surtout au niveau des Mohawks au Québec, du laisser-aller en ce qui a trait à la contrebande, de la GRC qui ne va pas enquêter, etc».

La député ne craint pas du tout d'être accusée de manquer de loyauté. Elle a rappelé que sa position est bien connue et qu'elle l'a souvent exprimée au caucus et à la Chambre des communes.

«Il va falloir être plus directif. Les autochtones au Canada sont des Canadiens et des Canadiennes et je peux vous dire que la population de mon comté trouve que c'est fini le temps du deux poids deux mesures, deux lois, deux systèmes», a-t-elle ajouté.

À son avis, les gouvernements ont laissé pourrir le dossier et peu de choses ont été faites depuis la crise qui a secoué la région d'Oka, en 1990. Elle reconnait que la question est controversée, complexe et «extrêmement brûlante».

Obsession avec une prime

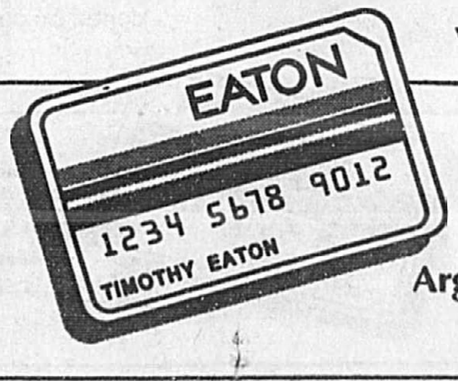


Laissez-vous envoûter par les effluves exotiques et musqués d'Obsession, chez Eaton. Pour la femme de tête qui recherche l'aventure.
1. Eau de parfum, 50 mL. 46.50

Votre prime !

Avec tout achat de la collection Obsession chez Eaton vous recevrez, sans frais supplémentaires: une eau de parfum en atomiseur, 7 mL; une lotion pour le corps, 40 mL; un pain de savon de 50 g et un sac de voyage. Une prime par personne. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 5 septembre 1993.

Vendus à ou par tous les magasins Eaton. Rayon des parfums, 216.
Venez ou composez: 284-8484



EATON
Argent remis si la marchandise ne satisfait pas